

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

AVRIL, 1842.

No. 2.

ANTIQUITÉS AMÉRICAINES.

IL existe en plusieurs localités des murailles parallèles en pierres, particulièrement le long de l'Ohio, du Scioto, de la *Kenhawa* et du *Big-Sandy*. Ces ouvrages sont toujours de forme oblongue ou circulaire, et placés à une certaine distance des tertres, avec lesquels ils n'ont aucune communication.

Le monument hiéroglyphique, appelé (par les Anglo-Américains) *Writing-Rock* ou *Dighton-Rock*, est un bloc de gneis ou de granit secondaire, situé à l'est de l'embouchure de la rivière *Taunton*, dans l'état de Massachusetts. Sa largeur, à la surface du sol, est de 10 à 12 pieds environ, à la marée basse; mais lorsqu'elle est haute, son sommet se trouve recouvert de deux ou trois pieds d'eau. Sa surface est polie. Les caractères ne sont que des traits, et paraissent avoir été sculptés avec un instrument de la forme d'un segment de cylindre. Le dessin de ce monument avait été envoyé par M. SEWALL, professeur des langues orientales à Cambridge, dans le Massachusetts, à GEBELIN; ce dernier crut y voir des caractères phéniciens. M. M. YATES et MOULTON, qui l'ont examiné en 1826, pensent aussi que l'inscription est d'origine phénicienne. Au bas est un oiseau, ancien symbole de la navigation, ayant la tête tournée en haut. Selon M. MATHIEU, ces sculptures auraient été exécutées par les Atlantides, vers l'an du monde 1900! M. KENDALL cite plusieurs autres rochers également couverts de caractères, entr'autres à *New-Port*, dans le Rhode-Island; à *Scaticook*, dans le Connecticut; sur l'*Alatamaha*, en Georgie, &c. Au confluent des rivières d'*Elk* et de *Kanhawa*, vers le 38° de latitude, on trouve un rocher de grès très dur; sur une surface unie de plus de 12 pieds de long sur neuf de large du plan supérieur, on voit les contours de plusieurs figures, dont quelques unes sont plus grandes que nature. La profondeur des traits peut être d'un demi-pouce, et leur largeur de trois quarts, en quelques endroits. Ces figures représentent une tortue, un aigle, avec les ailes déployées, exécuté avec beaucoup d'expression, particulièrement la tête; un enfant, dont les traits sont très bien tracés; plusieurs figures sur une ligne parallèle, mais parmi lesquelles on ne peut distinguer que celle d'une femme. D'un autre côté de ce même rocher, on voit un homme avec les bras étendus, dans l'attitude d'une personne qui prie, et une autre figure semblable suspendue avec une corde par les talons.

Parmi les objets les plus remarquables découverts dans les

souffles, on doit surtout mentionner une espèce de vase, trouvé dans un ancien ouvrage, sur le *Cany*, affluent du Cumberland. Ce morceau curieux est composé de trois têtes jointes par derrière, auprès de leur sommet, au moyen d'un col qui s'élève au-dessus de ces têtes d'environ trois pouces. Les traits de ces têtes, qui ont quatre pouces du sommet au menton, ressemblent à ceux des Tartares: l'une représente une personne âgée, et les deux autres des figures très jeunes. Ces têtes sont creuses, et le vase peut contenir une pinte.

Quant aux momies, nous ferons observer, avec M. Warden, qu'on en a trouvé plusieurs dans les cavernes calcaires du Kentucky, et particulièrement dans celle dite du Mammouth; elles gisaient à des profondeurs différentes, dans des couches de terre saturée de nitre, dont cette immense caverne contient une quantité prodigieuse. La momie décrite par le savant docteur MIRENELL a été trouvée aux environs de *Glasgow*, dans le Kentucky, et est conservée dans la société des antiquaires de Boston. Elle était placée entre de larges pierres, et recouverte d'une pierre plate. On l'a trouvée accroupie, les genoux repliés sur la poitrine, les bras croisés et les mains passées l'une sur l'autre, à la hauteur du menton. Ces dernières, ainsi que les doigts, les ongles, les oreilles, les dents, les cheveux, et généralement tous les traits, étaient parfaitement conservés. La peau est d'une couleur un peu jaunâtre. On n'y distingue ni suture ni incision qui indique que les viscères en aient été retirés. Elle peut avoir près de six pieds anglais de hauteur, mais elle est tellement desséchée qu'elle ne pèse guère plus de 12 à 14 livres. On ne remarque sur le corps ni bandage, ni substance bitumineuse ou aromatique quelconque. L'enveloppe intérieure se compose d'une sorte d'étoffe faite de ficelle double et tordue d'une manière toute particulière, et de grandes plumes brunes entrelacées avec beaucoup d'art. La seconde enveloppe est de la même étoffe, mais sans plumes; la troisième est d'une peau de daim ras, et la quatrième d'une autre peau de daim avec le poil. La ressemblance des deux premières enveloppes avec les étoffes fabriquées par les insulaires des îles de Sandwich et de Fidji, et autres rapprochemens que M. Mitchill découvre entre le peuple inconnu auquel appartiennent ces momies et les naturels de la Polynésie, lui paraissent des preuves décisives, qui démontrent l'origine malaisienne de cette nation, qui, depuis longtemps, a complètement disparu du sol de l'Amérique. Quant à nous, nous imiterons la réserve de savans distingués auxquels nous avons empruntés tous les faits que nous venons d'exposer, en laissant de côté toute hypothèse sur l'origine de ce peuple mystérieux, jusqu'à ce que de nouvelles recherches viennent nous fournir de nouveaux faits, à l'aide desquels on puisse résoudre ce problème actuellement insoluble.

A continuer.

PAULIN.

OU LES HEUREUX EFFETS DE LA VERTU. (*Suite.*)

J'ATTEIGNIS enfin ma vingt et unième année, et madame Molard, munie du consentement de l'oncle d'Henriette, se disposait à remplir sa promesse, lorsque une apoplexie vint nous enlever cette excellente femme. Cet événement nous plongea, Henriette et moi, dans la plus vive douleur ; nous regrettions la perte d'une maîtresse qui nous chérissait, comme si nous eussions été ses enfans. Madame Molard n'avait pour héritier qu'un collatéral qui, vivant de son bien, mit la maison et le magasin en vente.

Nous étions trois commis, deux filles de magasin, et trois garçons. L'héritier de madame Molard jugea convenable à ses intérêts de ne point fermer le magasin, mais de nous y laisser sur le même pied où nous étions avec sa parente, sous la direction du premier commis, homme probe et rempli de toutes les connaissances nécessaires au commerce de l'épicerie.

Environ quinze jours après la mort de madame Molard, un Anglais se présenta au comptoir, en demandant à lui parler ; il témoigna la plus grande surprise, en apprenant qu'elle n'existait plus. Je fus frappé de l'altération visible que ses traits éprouvèrent à cette nouvelle ; il resta comme anéanti, et toutes ses facultés parurent suspendues. En revenant à lui-même, il demanda s'il pouvait parler à la personne qui avait succédé à son magasin ; je lui répondis que jusqu'alors la maison était restée sous la direction du premier commis, près duquel j'allais l'introduire ; ce que je fis sur le champ. Les ayant laissés seuls, je retournai à mes occupations. L'entretien du premier commis et de l'Anglais dura plus d'une demi-heure ; ce dernier quitta la maison avec les symptômes de la douleur la plus accablante. Naturellement sensible, je me sentis affligé de l'état où se trouvait cet Anglais. Quoique je ne le connusse point, je sentis naître dans mon cœur un vil désir de connaître la cause d'une affliction aussi profonde. Ce n'était pas cette simple curiosité qui agite la plupart des hommes, mais bien l'élan d'une âme affectueuse qui désire soulager les peines d'autrui. Le premier commis laissait appercevoir dans ses yeux, que sa conversation avec l'Anglais avait eu quelque chose de pénible. Henriette, qui était assise dans le comptoir, s'était apperçue comme moi de la surprise et de la douleur qu'avait manifestées l'étranger, en apprenant la mort de madame Molard, et sans doute elle était curieuse d'en connaître les motifs. " Mr. Durant, dit-elle au premier commis, votre entretien avec l'Anglais qui sort d'ici paraît vous affecter beaucoup ? — Oui, je suis fâché de la situation pénible où il se trouve ; je ne sais pas comment il pourra s'en tirer, et sûrement c'est un grand malheur pour lui que madame Molard ne soit plus

de ce monde.—Comment?—Si elle eût vécu, je ne doute pas que l'Anglais n'eût obtenu d'elle la somme dont il a un si pressant besoin.—Elle le connaissait donc.—Très certainement, car il m'a donné des preuves que sa famille était parfaitement connue de notre maîtresse.—La somme dont il a besoin est forte, sans doute?—Elle est de six mille francs; et si dans les vingt-quatre heures il ne la réalise pas, il ira en prison.—N'a-t-il pas quelque autre connaissance dans la ville?—Il n'a personnellement la connaissance d'aucun négociant, et pas un seul de ceux auxquels il s'est adressé, quoique sa famille et son nom paraissent leur être connus; ne veut courir le risque d'avancer cette somme.—Eh! bien, il ira en prison.—En prison! m'écriai-je; ô ma chère Henriette, pouvez-vous prononcer de sang-froid le nom d'une pareille demeure?—Ne voulez-vous pas, M. Paulin, que je m'appitoie sur le sort de cet Anglais?—Tous ceux qui sont dans la détresse, Henriette, ont droit à notre pitié.—Que puis-je pour lui? je n'ai pas la somme dont il a besoin, et quand je l'aurais, je ne la lui prêterais pas.—Je l'ai bien, dit le premier commis; mais malgré l'opinion que j'ai de l'Anglais, je n'en disposerai point en sa faveur, parce que j'en ai besoin pour mon établissement.—C'est bien raisonner. Allons, Mr. Paulin, oublions l'Anglais; voici l'heure du souper et de fermer la maison."

La position cruelle d'un étranger, à la merci des événements, dans une ville où il se trouve abandonné à toutes les rigueurs de son sort, me faisait faire les plus tristes réflexions; j'étais à table, sans avoir la force de manger; Henriette, qui s'en aperçut, ne cessait de me railler sur ce qu'elle appelait ma folle et ridicule sensibilité. Je l'avouerai, son ton railleur, en me perçant l'âme, ne faisait qu'ajouter à l'intérêt que je prenais au sort de l'Anglais. J'interrogeai M. Durant sur la nature des circonstances qui occasionnaient la gêne où se trouvait l'homme qui m'inspirait un si violent désir de le voir échapper à la prison dont il était menacé.

"Le capitaine Wilths, nous dit M. Durant, qui commandait un vaisseau marchand, revenant de l'Inde, et expédié avant la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre, fut pris par un corsaire de cette ville; il protesta contre la validité de cette prise. L'amirauté l'a déclarée, par son jugement, bonne et valable. Cependant l'équipage a été déclaré non prisonnier de guerre. Le capitaine Wilths, obligé de renvoyer en Angleterre les personnes qui composaient l'équipage de son vaisseau, et n'ayant pas les fonds nécessaires, négocia à Mr. Broucke, négociant de cette ville, une traite de six mille francs sur M. Waneck, d'Ostende; (1) cette traite ne parvint à celui qui devait en faire les fonds, qu'environ deux

(1) Ville forte du royaume des Belges, à l'embouchure de la Gueule dans la mer du Nord. Son port est peu profond; cependant son commerce extérieur est assez considérable.

heures après que sa faillite fut ouverte. Le retour en étant fait à M. Broucke, celui-ci signifia au capitaine Wilths de lui rembourser ses fonds. M. Wilths lui représenta que la chose était d'une impossibilité absolue, attendu qu'il en avait disposé pour opérer le retour de ses gens en Angleterre. Mr. Broucke insista sur le remboursement, et tout ce que put obtenir le capitaine anglais, ce fut un délai qui expire après-demain, lundi. Le pauvre capitaine s'est adressé à plusieurs maisons de commerce de cette ville sans succès, et s'étant rappellé le nom de madame Molard, avec laquelle quelques personnes de sa famille avaient eu des relations d'intérêts, il vint ici dans l'espérance qu'elle lui fournirait les moyens de rembourser son créancier, ou qu'elle consentirait à le cautionner."

"Il faut convenir, m'écriai-je, que la faillite de M. Waneck plonge cet étranger dans un bien grand embarras.—Vous prenez, M. Paulin, un intérêt bien grand à cet Anglais?—Je prends à lui, ma chère Henriette, l'intérêt qu'un bon cœur prend à tous ceux qui éprouvent des revers.—En ce cas, vous ne manquerez jamais d'avoir de nombreux sujets d'afflictions. N'êtes-vous pas tenté par hazard, d'aller lui offrir vos services?—Ne pensez-vous pas, ma chère Henriette, que si telle était mon intention, elle ne serait infiniment louable?—Oh! pour le coup, vous mériteriez de n'avoir jamais un sou en votre possession.—Ne vous fâchez pas, dit Mr. Durant, je connais M. Paulin; il a le cœur excellent, mais il a trop de prudence pour exposer le fruit de dix ans d'économie.—S'il était capable d'une pareille extravagance, je proteste bien qu'il pourrait regarder notre mariage comme rompu.—Comment! il serait possible, mademoiselle, que vous rompiez vos engagements avec moi, parce que je ferais une action louable?—Une action louable! une action louable! En vérité, il est impossible de croire que vous jouissiez de votre bon sens."

Henriette prononça ces mots avec une inflexion de voix qui annonçait le mécontentement le plus prononcé; elle se leva de table aussitôt, en me lançant un regard qui exprimait le dépit qui l'agitait. Je me levai également, et saisissant sa main, je voulus l'arrêter; elle la débarrassa brusquement, en me disant: "Laissez-moi, laissez-moi; je ne veux rien avoir de commun avec un extravagant tel que vous.—Mais, ma chère Henriette, daignez m'écouter; permettez-moi que je vous explique mes intentions; on ne condamne point les gens sans les entendre.—Je ne vous ai que trop entendu; je connais votre caractère. Ruinez-vous, vous en êtes le maître; quant à moi, mon parti est pris."

Le premier commis, seul témoin de cette scène, se mit à rire de tout son cœur; pour moi, j'étais pétrifié; quoique je connusse Henriette pour être très intéressée; je ne la croyais pas capable de s'emporter aussi violemment, sur la simple apparence d'un événement qui pouvait ne point arriver. Je me retirai dans ma chambre, et

J'avouerai franchement que mes réflexions se portèrent plutôt sur la situation du capitaine Wilths que sur mon altercation avec Henriette.

A continuer.

DE LA TRANSPLANTATION DES ARBRES.

“ Les arbres qu'on arrache avec l'intention de les replanter doivent l'être avec la plus grande quantité possible de leurs racines, et la plus longue partie de leur pivot, (racine du milieu correspondant au tronc). On ne doit pas s'inquiéter de l'irrégularité de leur forme et de leur taille, excepté pour les arbres fruitiers destinés à former des évenails. La quantité des rameaux qu'on laisse à l'arbre doit être aussi en proportion des racines; le mieux cependant est de n'en rien retrancher. Le plan ainsi préparé est placé dans la fosse que, pour les grandes plantations, on a dû faire plusieurs mois à l'avance, afin d'ameublir la terre. La meilleure terre est jetée légèrement sur les racines; puis on secoue l'arbre, en le levant, afin de faire pénétrer la terre dans les interstices des racines et remplir les vides; ensuite on comble le trou en le tassant un peu. Les autres soins se bornent à quelques autres labours (ou remuement de la terre à la surface,) arrosements et engrais. Si c'est le long d'une muraille qu'on plante, il faut que le pied de l'arbre en soit éloigné de quatre à cinq pouces; si ce sont des arbres de haute tige, on doit à proportion observer le même ordre, les tenant un peu penchés. A l'égard des contre-espaliers ou buissons, on les plante droit, en prenant garde d'enterrer la greffe, de crainte qu'elle ne prenne racine, parce que cela rendrait l'arbre infructueux, et ferait infailliblement avorter toutes les branches, tant à fruit qu'à bois.

“ Les arbres se plantent ordinairement en ligne droite, à la distance de douze pieds les uns des autres, et dans l'intervalle on peut planter des groseillers de toute espèce, ou des pommiers nains; c'est qui fait un effet charmant, jusqu'au temps où les arbres se joignent les uns aux autres.

“ S'il s'agit de transplanter de gros arbres de quinze, vingt ou trente ans, il faut avoir grand soin de ne pas blesser les racines en les déplantant. Pour éviter tout accident, on fait un cercle dont la circonférence est à peu près proportionnée de toutes parts à la longueur des racines de l'arbre: on en retire la terre bien doucement jusqu'à ce que les racines paraissent. D'un autre côté, on prépare à l'arbre, dans le lieu qui lui est destiné, une fosse convenable; et l'on rafraîchit ses racines avant de les mettre en terre; on choisit ensuite des terres fines pour les jeter sur les racines, afin qu'il ne s'y trouve aucun vide, et lorsque ces racines sont ouvertes, on jette dessus une

certaine quantité d'eau ; puis on achève de l'enterrer, et l'on continue d'arroser pendant la chaleur et les temps secs.

“ Si malgré toutes ces précautions, il arrive que les arbres languissent, cela vient de ce qu'ils sont plantés dans un fonds contraire à leur tempérament ; que le fonds est trop sec ou trop humide. Lorsqu'il en est ainsi, il faut déchausser l'arbre, aller aux racines, les visiter et voir s'il n'y en a point de pourries ou gâtées ; dans ce dernier cas, on doit les couper au vif. Si au contraire, on ne voit ni pourriture ni altération, cette langueur peut provenir d'une terre épuisée de substance, qui manque de force et de nourriture ; alors il faut changer cette terre, et en préparer d'autre mélangée avec du fumier bien pourri, mêlée avec un peu de fumier prohibé, et épancher ce fumier mêlé sur les racines. Ce dernier expédient a une vertu singulière pour rétablir un arbre, pour peu qu'il ait de force, quelque vieux qu'il soit. On le rabaisse ensuite, taillant dessus le vieux bois, afin de lui faire pousser des branches nouvelles.”

A cet extrait du *Nouveau parfait Jardinier*, nous croyons devoir ajouter les remarques suivantes, afin que le titre ne paraisse pas promettre plus que l'article ne donne.

Toute espèce de terre n'est pas propre à toute espèce d'arbres : il est, par exemple, plus qu'inutile de planter des pommiers dans un sol argilleux ou craïeux ; parce que s'ils y végètent d'abord, à cause de quelques parcelles de terre calcaire ou légère, mêlées à la craie ou à l'argile, (terre glaise, ou terre forte,) il faudra qu'ils languissent et meurent, aussitôt que la terre convenable ne suffira plus à la nourriture des racines. Le sable à peu près pur n'est pas non plus ce qui leur convient le mieux.

La terre de montagne, ou calcaire et coquillière, est celle où les pommiers, ainsi que les pruniers, cerisiers, &c. réussissent le mieux et durent le plus longtems.

Les poirriers exigent une terre végétale ou sablonneuse très profonde, parce que les racines de ces arbres, et surtout leur pivot (grosse racine mitoyenne), s'étendent considérablement en profondeur : si en descendant ainsi, elles rencontrent un sol contraire, l'arbre, loin de continuer à croître, devient languissant et périt promptement.

Une très mince couche de terre sur le roc vif suffit aux pruniers, cerisiers à grappes, ou du pays, &c. : les pommiers même viendront sur les côteaux et au pied des montagnes où il n'y a que quelques pouces de terre sur le rocher, pourvu qu'on y sème des pépins, au lieu d'y transplanter de petits arbres pris dans des pépinières, et encore moins des arbres d'une certaine grosseur ; à moins qu'on y trouve, (aux points convenables pour la régularité,) des interspices, ou des espaces où le sol terreux ait plus d'épaisseur, et où les racines puissent être assez recouvertes d'abord, et s'étendre ensuite suffisamment en profondeur. Le pivot d'un arbre venu de semence

prendra, comme par instinct, la direction convenable ou possible, et s'étendra horizontalement, s'il ne peut descendre perpendiculairement, se courbant, se repliant, se tortuant, pour ainsi dire, d'après l'exigence de sa situation (1) ; au lieu que si l'on voulait transplanter même de très jeunes pommiers sur de minces couches de terre, on serait obligé ou de couper le pivot, ou de le rompre violemment, en le voulant recoucher ; d'où résulterait presque inmanquablement, ou le manque total de reprise, ou la langueur et le prompt dépérissement.

Quant à la saison, les uns préfèrent le printems, les autres l'automne : d'après l'expérience que nous en avons faite, nous conseillerions à ceux qui ne sont ni pépiniéristes ni jardiniers fruitiers de profession, (et pour lesquels seuls ces remarques sont écrites), de choisir l'automne plutôt que le printems, pour transplanter de jeunes arbres fruitiers. Pourvu qu'on ne transplante pas avant la chute des feuilles, ou les premiers jours de novembre, les racines ne manqueront pas d'humidité d'abord, et elles seront ensuite suffisamment humectées par la fonte de la neige et par les pluies du printems, pour qu'on puisse se dispenser d'arroser le pied des arbres ; à moins qu'il n'y ait sécheresse au commencement de l'été, comme il est arrivé il y a deux ans.

Si l'on transplante au printems, il ne faut pas attendre que les arbres soient en fleurs, et encore moins en feuilles : on doit le faire, autant que possible, aussitôt que la terre est assez dégélée et assez meuble pour que les racines puissent être traitées comme il est prescrit dans l'extrait ci-dessus.

ANTIQUITÉS LITTÉRAIRES CANADIENNES.

(1628.)

(DE LA SABERDACHE DE S. R.)

(MR. BIDAUD.—Si ce qui suit peut être de votre goût et de celui de vos lecteurs, je débouclerai de temps en temps ma *Saberdache*, pour l'amusement, l'édification et l'instruction de tous et de chacun en particulier.

Votre dévoué serviteur,

S. R.)

Lettre de DAVID KERTK au Sieur de CHAMPLAIN, pour le sommer de lui remettre le Canada.

MESSEIERS,—Je vous avise, comme j'ai obtenu commission du Roi de la Grande-Bretagne, mon très honoré Seigneur & Maître, de prendre possession de ces pays ; savoir, Canada & l'Acadie ; & pour cet effet nous sommes partis dix-huit navires, dont chacun a

(1) On peut, et l'on doit épaisir la couche de terre, au-dessus des racines, lorsque l'arbre prend de l'accroissement.

pris sa route selon l'ordre de sa Majesté ; pour moi je me suis déjà saisi de la maison de Miscou & de toutes les pinaces & chaloupes de cette côte, comme aussi de celles d'ici, de Tadoussac, où je suis à présent à l'ancre : vous serez aussi avertis comme entre les navires que j'ai pris il y en a un appartenant à la nouvelle Compagnie, qui vous venoit trouver avec vivres et rafraichissemens, et quelque marchandise pour la Traite, dans lequel commandoit un nommé NOROT ; le Sieur de LA TOUR étoit aussi dedans qui vous venoit trouver, lequel j'ai abordé de mon navire ; je m'étois préparé pour vous aller trouver, mais j'ai trouvé meilleur seulement d'envoyer une patache & deux chaloupes pour détruire & se saisir du bestial qui est au Cap de Toumente, car je sai que quand vous serez incommodés de vivres, j'obtiendrai plus facilement ce que je désire, qui est d'avoir l'habitation ; & pour empêcher que nul navire ne vienne, je résous de demeurer ici jusqu'à ce que la saison soit passée, afin que nul navire ne vienne pour vous avitailler ; c'est pourquoi, voyez ce que désirez faire, si me désirez rendre l'habitation, ou non, car Dieu aidant, tôt ou tard, il faut que je l'aie ; je désirerois pour vous que ce fût plutôt de courtoisie que de force, à celle fin d'éviter le sang qui pourra être répandu des deux côtés ; & la rendant de courtoisie, vous vous pourrez assurer de toute sorte de contentement, tant pour vos personnes que pour vos biens, lesquels, sur la foi que je prétends en Paradis, je conserverai comme les miens propres, sans qu'il vous en soit diminué la moindre partie de monde. Ces Basques que je vous envoie sont des hommes des navires que j'ai pris, lesquels vous pourront dire comme les affaires de la France et de l'Angleterre vont, & même comme toutes les affaires se passent en France, touchant la Compagnie nouvelle de ce pays.

Mandez-moi ce que désirez faire, & si désirez traiter avec moi pour cette affaire, envoyez-moi un homme pour cet effet, lequel je vous assure de chérir comme moi-même, avec toute sorte de contentement, & d'octroyer toutes demandes raisonnables que désirerez, vous résoudant à me rendre l'habitation. Attendant votre réponse, & vous résoudant de faire ce que dessus, je demeurerai,

Messieurs—Votre affectionné Serviteur,

DAVID KERTK.

Du bord de la Vicaille, ce 18 Juillet 1628, vieux style, ce 8 Juillet, style nouveau.

Et dessus la missive étoit écrit,—à Monsieur, Monsieur de Champlain, Commandant à Québec.

Réponse du Sieur de CHAMPLAIN à la lettre de DAVID KERTK, qui le sommoit de lui remettre le Canada.

MONSIEUR,—Nous ne doutons point des commissions qu'avez obtenues du Roi de la Grande-Bretagne ; les grands Princes font

toujours élection des braves et généreux courages, au nombre desquels il a élu votre personne pour s'acquitter de la charge en laquelle il vous a commis pour exécuter ses commandemens, nous faisant cette faveur que nous les particulariser, entre autre celle de la prise de Norot, et du Sieur de La Tour qui apportoit nos commodités ; la vérité que plus il y a de vivres en une place de guerre, mieux elle se maintient contre les orages du temps ; mais aussi ne laisse de se maintenir avec la médiocrité, quand l'ordre y est maintenu. C'est pourquoi ayant encore des grains, blés d'inde, pois, fèves, sans ce que le pays fournit, dont les soldats de ce lieu se passent aussi bien que s'ils avoient les meilleures farines du monde ; & sachant très bien que rendre un Port & habitation en l'État que nous sommes maintenant, nous ne serions pas dignes de paroître hommes devant notre Roi, que nous ne fussions reprehensibles, & mériter un châtement rigoureux devant Dieu & les hommes ; la mort, combattant, nous sera honorable ; c'est pourquoi que je sai que vous estimerez plus notre courage en attendant de pied ferme votre personne avec vos forces, que si lâchement nous abandonnions une chose qui nous est si chère, sans premier voir l'essai de vos canons, approches, retranchement & batterie, contre une place que je m'assure que, la voyant & reconnoissant, vous ne la jugeriez de si facile accès comme l'on vous auroit pu donner à entendre, ni des personnes lâches de courage à la maintenir, qui ont éprouvé en plusieurs lieux les hazards de la fortune ; que si elle vous est favorable, vous aurez plus de sujet en nous vainquant de nous départir les offres de votre courtoisie, que si nous vous rendions possesseur d'une chose qui nous est si recommandée par toute sorte de devoir que l'on sauroit s'imaginer.

Pour ce qui est de l'exécution du Cap de Tourmente, brûlement du bétail ; c'est une petite chaumière, avec quatre à cinq personnes qui étoient pour la garde d'icelui, qui ont été pris sans verd par le moyen des Sauvages ; ce sont bêtes mortes qui ne diminuent en rien ce qui est de notre vie ; que si vous fussiez venu un jour plus tard, il n'y avoit rien à faire pour vous, que nous attendons d'heure à autre pour vous recevoir & empêcher, si nous pouvons, les prétentions qu'avez eu sur ces lieux, hors desquels je demeurerai,

Monsieur—Votre affectionné Serviteur,

CHAMPLAIN.

Et dessus—à Monsieur, Monsieur le Général Kertk, des vaisseaux Anglois.

David Kertk ne jugea pas à-propos de monter à Québec, cette fois, pour mettre sa menace courtoise à exécution, détourné de la faire par la fermeté et la fierté de la réponse de Champlain ; comme il est dit, d'après le P. DE CHARLEVOIX, dans notre *Histoire du Canada sous la domination française.*

LE PRINTEM.

BUGRANE, ARRETE-BŒUF : OBSTACLE.

Un charme magique qu'aucune parole ne saurait exprimer, accompagne chaque matin l'aurore d'un beau jour. A l'aspect d'un si doux spectacle, le cœur le plus froid se sent pénétré de reconnaissance ; l'imagination éteinte se rallume, et tout ce qui la frappe alors la touche, la pénètre, et se revêt pour elle des plus aimables formes.

Dans une de ces délicieuses matinées du printemps, égarée sur les bords de la Meuse, sans soin et sans parure, je goûtais ce bonheur indéfinissable que l'aube matinale apporte au laboureur, pour le consoler, chaque matin, des peines de la veille, et le préparer aux travaux du jour. Assise au pied d'un saule, je sentais tomber la rosée, lorsque tout-à-coup, je vis à quelques pas de moi, un beau vieillard qui s'appuyait en souriant, sur l'épaule d'un jeune adolescent, blond, vil et charmant, comme devait l'être l'amant de Psyché. Arrêtés sous l'arbre voisin, tous deux ils considéraient de paisibles laboureurs, dont l'un guidait le soc de sa charrue, ouvrait la terre, tandis que l'autre dirigeait quatre bœufs vigoureux, aidés de deux forts chevaux, qui, en avançant d'un pas égal et lent, traçaient dans la plaine de longs et vastes sillons. Tout-à-coup l'attelage fait de vains efforts; il s'arrête comme enchaîné par une invisible main : le fouet le presse : les traits se tendent, mais en vain. Les bœufs et les chevaux ne sauraient avancer.

Mon père, dit le jeune homme, la charrue a sans doute rencontré la pointe d'un rocher, ou la racine d'un vieux chêne, car qui pourraient arrêter des animaux si forts et si courageux ? Une bien faible plante, sans doute, répartit le vieillard, mais à laquelle on a laissé pousser de profondes racines ; regarde à tes pieds, vois ces humbles rameaux couverts de jolies fleurs roses et papilionacées ; n'y porte pas la main, car ces fleurs couvrent des épines longues et cruelles ; ce sont les racines de cette tige, si frêle en apparence, qui arrêtent, comme tu le vois, l'effort de ces deux hommes et de ce puissant attelage.

Mais regarde, les voilà qui redoublent d'efforts, l'obstacle est rompu, la plante est déracinée. Cette plante, mon fils, est une bugrane, appelée vulgairement arrête-bœuf, avec ses jolies fleurs, ses longues épines et ses racines profondes ; c'est la syrène des champs, et l'emblème des obstacles que le vice oppose à la vertu. Souvent comme elle, le vice nous attire par une apparence aimable, et nous arrête par d'invisibles chaînes. Pour en triompher toujours, souviens-toi, mon fils, qu'il faut une volonté ferme ; avec elle la vertu et le génie ne connaissent point d'obstacles. Mon père, reprit le jeune homme, je n'oublierai jamais la leçon que votre expérience donne à ma jeunesse.—Chaque jour je m'en souvien-

drai en voyant lever le soleil. A ces mots, le vieillard et son fils s'éloignèrent, mais leurs discours restèrent gravés dans mon cœur. Combien de fois, faible et agitée, je me suis rassurée contre moi-même, en me rappelant ces paroles du vieillard, " La vertu ne connaît point d'obstacles."

MAD. DE LATOUR, *Le Langage des fleurs.*

LE PRINTEMPS DE L'AGE : SONNET.

Ainsi qu'en un bouquet une fleur printanière,
 Dans mes jeunes amours il est un souvenir
 Que j'aime à respirer, et que n'ont pu ternir
 Tant de jours de soleil, de pluie et de poussière.

Ce fut une soirée, oui, ce fut la première ;
 Bien qu'enfants, nous rêvions que l'âge allait venir ;
 Et tout en caressant notre frais avenir,
 Nous étions restés seuls au salon sans lumière.

Derrière les rideaux de taffetas cachés,
 Au balcon cependant nous nous trouvions penchés ;
 L'espace d'un soupir séparait nos visages,

Et la brise mêlait nos souffles, nos cheveux ;
 Nous n'osions pas encor songer même aux aveux,
 Nous regardions glisser dans le ciel les nuages.

A. FONTENAY.

LES TERRES ET MERS ANTARCTIQUES.

Le *Literary Garland* du mois d'Octobre dernier, contient le détail d'une expédition scientifique, ou d'un voyage de découverte dans l'Océan austral ; ce détail nous a paru intéressant sous plus d'un rapport ; mais avant de le donner à nos lecteurs, au moins en substance, nous croyons qu'il est à propos de leur mettre sous les yeux l'extrait suivant d'un traité de géographie publié en 1833, parce qu'on y peut voir quelles étaient nos connaissances sur les terres et les mers australes, ou antarctiques, avant le voyage en question, et combien ce voyage y a ajouté.

" *Les Terres* (ou *Iles Antarctiques*) sont situées au-delà du 54e. parallèle austral. La plupart de ces îles ont été découvertes dernièrement ; toutes ont été trouvées sans habitans, et presque toutes couvertes de glaces. Elles ne sont importantes que par les phoques qu'on trouve en grand nombre dans leurs parages. Elles fournissent déjà de précieuses fourrures et une grande quantité d'huile aux marins anglais et anglo-américains qui les fréquentent.

Les baleines aussi sont très nombreuses dans ces mers. Les îles et groupes les plus remarquables de cet archipel sont :

“ L'île *Saint-Pierre*, nommée *Georgie Australe* par Cook, qui la visita un siècle après LA ROCHE, qui l'avait découverte. Elle paraît être la terre antarctique la plus grande que l'on connaisse ; son extrémité australe touche presque le 55e. parallèle. Depuis la visite de Cook, ces solitudes glacées, ainsi que celles de l'archipel de Sandwich, ont valu plusieurs millions de francs aux marins qui les ont fréquentées.

“ Le petit *Archipel de Sandwich*, situé au sud-est de l'île Saint-Pierre. Ses îles principales sont *Bristol*, qui paraît être la plus grande ; *Thulé Australe*, qui l'égalé presque en étendue, et qui est la plus méridionale ; et le petit groupe du *marquis de Traversay*, remarquable par le volcan qui s'élève dans son île principale. C'est aussi parmi ces îles qu'on doit ranger les quatre que le capitaine James Brown vient de découvrir : celles qu'il a nommées du *Prince et Willey* ont un volcan chacune.

“ Les *Orcades Australes*, situées à l'ouest-sud-est de l'archipel de Sandwich. Ce groupe comprend l'île principale, nommé *Pomona (Mainland, Coronation)*, et plusieurs îlots, tels que *Melville, Robertson, Weddell et Saddle, &c.*

“ Le *Shetland Austral*, situé à l'ouest-ouest-sud des Orcades Australes : il se compose de plusieurs îles, dont les plus grandes sont nommées *Barrow, du Roi George et Levingston*. L'île *Deception* offre un des plus beaux ports du monde ; celle de *James* a un pic très élevé, et l'île *Bridgman* présente dans son petit volcan, la montagne ignivome la plus australe et la plus basse que l'on connaisse actuellement. Ce petit cône est situé à environ 62 degrés de latitude, et ne s'élève, suivant une relation publiée en 1824, qu'à 80 pieds au-dessus du niveau de l'océan.

“ La *Terre de la Trinité*, vue dans ces dernières années par le capitaine BELLINGHAUSEN ; elle est probablement un archipel semblable aux précédents. Elle s'étend au sud du *Shetland Austral* ; on n'en connaît pas encore les limites.

“ Les petites îles d'*Alexandre 1er* et de *Pierre 1er*, situées au sud-ouest de la Terre de la Trinité, presque sous le 70e parallèle. C'est à ces deux petites terres, et surtout à celle de Pierre 1er, que nous proposons de donner provisoirement le nom de *Thulé Australe*, étant la terre du globe la plus méridionale que l'on connaisse.”

Pour revenir à l'article du *Literary Garland*, “ on se rappellera, dit ce journal, qu'il y a environ dix-huit mois, les vaisseaux découvreurs de Sa Majesté, *l'Erèbus* et le *Terror* firent voile d'Angleterre, sous le commandement du capitaine Ross et du commandant CROZIER, dans la vue de constater la vraie position du pôle magnétique du sud, et avec instruction d'explorer en même temps

les régions antarctiques, que l'on ne connaissait encore qu'imparfaitement.—Les voyageurs, qui devaient aussi faire des observations, sur leur route, se rendirent d'abord à Madère, et de là à l'île Ste. Hélène et au Cap de Bonne-Espérance, où ils érigèrent des observatoires et laissèrent des savans pour faire les observations exigées. Ils continuèrent leur voyage, s'arrêtant à différents ports, sur la route, et arrivèrent à Hobarton, dans la Diéménie, où le gouverneur, Sir John FRANKLIN, s'empessa de leur procurer tous les secours et les renseignemens qu'ils pouvaient désirer, et qui dépendaient de lui. Après avoir aussi érigé dans cette ville un observatoire, ils se remirent en mer le 28 octobre 1840.

“ Le *Nautical Magazine* pour Septembre, qui nous fait connaître les particularités du voyage, contient une lettre du capitaine Ross, dont la substance est comme suit :

“ Hobarton, Terre de Van-Diemen, 1 avril, 1841.

“ Attendu toutes les circonstances, il me parut que pour l'avancement de cette branche des sciences en vue de laquelle principalement l'expédition avait été projetée, d'abord, et pour l'acquisition de nouvelles connaissances géographiques sur les régions antarctiques; le meilleur plan à suivre était d'essayer de pénétrer au sud, par le 170ème degré de longitude orientale, ou à peu près, entre les routes suivies par le navigateur russe Bellinghausen et par notre capitaine James Cook, et de cingler dans la direction du sud-ouest, vers le pôle magnétique, après avoir dépassé le cercle polaire antarctique, plutôt que de tenter probablement en vain d'en approcher en venant directement du nord, à l'exemple de mes prédécesseurs.

“ Conséquemment, ayant laissé les îles *Auckland*, le 12 décembre, nous cinglâmes au sud : nous débarquâmes sur l'île *Campbell*, et y restâmes quelques jours pour faire des observations ; puis après avoir passé à travers un grand nombre de hauts bancs de glace, au sud du 63ème degré de latitude, nous atteignîmes la région des glaçons flottants (*pack edge*), et entrâmes dans la zone glaciale le 1er janvier 1841.

“ Ces glaces mouvantes ne me parurent pas aussi formidables que je me l'étais imaginé, d'après les récits des navigateurs français et américains ; mais les circonstances étaient assez défavorables pour me détourner d'y entrer alors, et un fort vent du nord interrompit nos opérations pendant trois ou quatre jours.

“ Le 5 janvier, nous rencontrâmes encore les glaces mouvantes, à environ 100 milles à l'Est, par les 66 degrés 45 minutes de latitude, et les 174 degrés 16 minutes de longitude orientale ; et quoiqu'elles fussent frappées directement par un vent violent, et que la mer fût très houleuse, nous réussîmes à y entrer, sans dommage pour les vaisseaux, et après y avoir pénétré l'espace de quelques milles, nous pûmes continuer notre route avec beaucoup plus d'aise et de sûreté.

“ Durant les trois ou quatre jours suivants, notre progrès fut retardé par d'épais brouillards, des raffales, de grosses vagues et des chûtes de neige presque continuelles ; mais un large espace azuré dans la direction du sud, que nous apercevions à chaque intervalle de temps clair, nous encouragea à persévérer à suivre cette direction, et le 9 au matin, après nous être avancés plus de 200 milles à travers ces glaçons flottants, nous nous trouvâmes dans une mer parfaitement libre, et cinglâmes au sud-est vers le pôle magnétique.

“ Dans la matinée du 12 janvier, par les 70 degrés 41 minutes de latitude, et les 172 degrés 39 minutes de longitude, nous aperçûmes la terre, à la distance d'environ 100 milles, comme nous la reconnûmes ensuite, dans la direction que nous suivions, et conséquemment entre le pôle et nous.

“ Quoique cette circonstance nous parût alors regrettable, comme devant probablement empêcher la réussite d'une des fins les plus importantes de l'entreprise, cependant elle rendait à l'Angleterre l'honneur de la découverte de la terre-la-plus méridionale du globe, que la Russie possédait depuis plus de vingt ans.

“ Continuant à voguer vers cette terre pendant plusieurs heures, à peine paraissions-nous nous en approcher ; elle s'élevait en énormes pics montueux de 9 à 12,000 pieds de hauteur, entièrement couverts d'une neige éternelle. Les glaciers qui descendaient du sommet de ces montagnes s'avançaient l'espace de plusieurs milles dans l'océan, et présentaient une masse perpendiculaire de glaçons ressemblant à des rochers escarpés. En nous approchant de plus près, nous vîmes des espaces de rocher découverts. Nous voguâmes vers une petite baie, pour y mettre pied à terre, mais nous trouvâmes le rivage bordé, l'espace de quelques milles, de bancs de glace et gros glaçons serrés les uns contre les autres, et battus par les vagues, et fûmes obligés de renoncer à notre dessein. Nous cinglâmes vers une pointe, à la hauteur de laquelle nous apercevions différentes petites îles, et qui semblait nous promettre un meilleur succès. En effet, dans la matinée du 13, j'y débarquai, accompagné du commandant Crozier et de plusieurs des officiers de l'un et de l'autre vaisseau, et je pris possession du pays au nom de Sa très Gracieuse Majesté la Reine VICTORIA.

“ L'île sur laquelle nous débarquâmes est entièrement composée de roches volcaniques ; nous en avons recueilli un nombre d'échantillons, ainsi que d'autres minéraux incrustés. Elle est par les 71 deg. 56 m. S. et 141 deg. 7 m. E.

“ En observant que la côte principale de la grande terre s'étendait au sud, tandis que le rivage septentrional suivait la direction du nord-ouest, je fus porté à espérer qu'en pénétrant au sud aussi loin qu'il serait possible de le faire, nous pourrions passer au-delà du pôle magnétique, que nos observations combinées plaçaient vers

le 76e degré, et qu'en singlant de là à l'ouest, nous en ferions complètement le tour. Nous continuâmes donc à longer cette majestueuse terre, et le 23 janvier, nous nous trouvâmes par 74 deg. 15 m. la plus haute latitude qui eût encore été atteinte, et par notre compatriote, le capitaine J. WEDDELL.

“ Quoique grandement contrariés par de forts coups de vent de sud, d'épais brouillards et de continuelles chûtes de neige, nous continuâmes à examiner la côte, toujours en allant au sud, et le 27, nous débarquâmes de nouveau dans une île entièrement composée de roches volcaniques, comme précédemment, par le 71e deg. 5 m. S. et le 167e deg. E. Continuant à cingler vers le sud, nous aperçûmes le lendemain matin à bonne heure, une montagne de 12,400 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer, et vomissant, avec une splendide abondance, de la fumée et des flammes. Ce magnifique volcan reçut le nom de *Mont Erèbe* (*Mount Erebus*). Il est par le 77e deg. 32 m. de lat. et le 167e de longitude. Un cratère éteint à l'est du Mont Erèbe, et un peu moins élevé, fut nommé *Mount Terror*.

“ La grande terre conservant sa direction vers le sud, nous continuâmes à la suivre jusque dans l'après-midi, lorsque nous trouvant près de terre, nous fûmes arrêtés par une barrière de glace partant d'un cap avancé de la côte, et s'étendant à perte de vue dans la direction de l'Est-sud-est. Cette barrière extraordinaire présentait une face perpendiculaire d'au moins cent-cinquante pieds de hauteur, s'élevant conséquemment beaucoup au-dessus de la tête des mâts de nos vaisseaux, et nous dérobaient entièrement la vue de tout ce qui était au-delà, excepté les sommets d'une chaîne de très hautes montagnes dans la direction du sud-sud-est, et sous le 79e parallèle.

“ Continuant à longer cette magnifique barrière, nous nous trouvâmes le 2 de février, par la latitude de 78 deg. 4 m., la plus haute que nous ayons atteinte. Le 9, en ayant reconnu la continuation jusqu'à la longitude de 190 deg. 23 m. sous le 78e parallèle, distance de plus de 100 lieues, les glaces mouvantes, qui se pressaient de plus en plus les unes contre les autres, ne nous permirent pas d'aller plus loin, et l'étroit espace par lequel nous avions pénétré jusque-là se couvrant rapidement d'une nouvelle glace, nous ne pûmes revenir par la route que nous avions suivie qu'au moyen de la forte brise dont nous étions favorisés. Lorsque nous fûmes à la distance de moins d'un demi-mille de cet énorme banc de glace, nous trouvâmes, à la sonde, 318 brasses d'eau sur un fond de terre molle de couleur bleue.

“ La température étant de 20 degrés au-dessous du point de congélation, et la glace se formant rapidement sur la surface, nous cinglâmes à l'ouest, pour tenter de nouveau de nous approcher du pôle magnétique, et le 15 février, nous nous trouvâmes encore sous le 76ème parallèle. Nous avançâmes quelques milles de

plus vers ce pôle, mais nous fûmes de nouveau arrêtés par les glaces mouvantes, mais serrées, qui remplissaient l'espace de quinze ou seize milles entre nous et le rivage. Nous étions alors par le 76^{ème} degré 12 minutes de latitude, et par le 164^{ème} degré de longitude, à environ 160 milles du pôle magnétique, l'inclinaison étant de 88 degrés 40 minutes, et la variation de 109 degrés 24 minutes Est. S'il eût été possible de nous approcher quelque part de la côte, et de trouver un lieu de sûreté pour les vaisseaux, nous aurions pu parcourir cette distance sur terre; mais toutes les parties de la côte où nous apercevions des enfoncements, et où, dans d'autres parages, on trouve ordinairement des ports, étaient entièrement remplies de glaces de plusieurs centaines de pieds d'épaisseur.

“ Désirant reconnaître, aussi exactement que possible, l'étendue et la forme de la grande terre que nous avons découverte, nous singlâmes, le 18, vers la partie septentrionale, qu'à la faveur d'un fort vent de sud, nous atteignîmes le 21 au matin. Nous tentâmes de nouveau de débarquer sur cette partie; mais nous en fûmes encore empêchés par l'étendue et la contiguïté de la glace. Nous continuâmes à longer la côte, pendant plusieurs jours, et le 25 nous reconnûmes qu'elle se terminait en angle (*abruptly*), en suivant la direction du sud-ouest, par les 70 deg. 40 m. de lat. et 165 de longitude orientale.

“ Je désire que cette grande terre antarctique, dont nous avons reconnu la continuité du 70^e au 79^e degré de latitude, soit distinguée par le nom de notre auguste souveraine, la reine VICTORIA.”

VIE DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE,

OU UNE SOIRÉE CHEZ MAD. LA DUCHESSE D'ABRANTES.

DANS le cours de la conversation, quelqu'un qui croyait que la duchesse d'Abantes n'aimait pas l'impératrice Joséphine, vint à dire du mal de cette princesse: “ Taisez-vous, dit-elle, taisez-vous; ne blasphémez pas, et respectez un de mes plus chers souvenirs. Je veux vous dire la vie entière de cette femme, pour que vous en vénériez la mémoire, comme je la vénère moi-même.

“ JOSEPHINE ROSE TASCHE DE LA PAGERIE est née à la Martinique, (1) le 24 juin 1763. Conduite fort jeune à Paris, elle épousa le vicomte de BEAUHARNAIS, homme agréable, d'esprit et de tenue distingués, mais point homme de cour, comme on l'avait dit, et comme l'ont répété plusieurs biographes: il n'était pas présent, (sa femme du moins ne l'était pas). Sa fortune était ordi-

(1) La plus importante des Iles Françaises de l'Amérique.

naître, et celle de mademoiselle Tascher était plus considérable que la sienne. En 1787, madame la vicomtesse de Beauharnais passa d'Europe à la Martinique, pour soigner sa mère, fort âgée et très souffrante. Bientôt les troubles des colonies la contraignirent à revenir en France. C'était là que l'attendaient les chagrins, non pas les plus amers de sa vie, mais qui devaient préluder à tous ceux qui depuis l'ont accablée sous leur poids. Les premiers orages de la révolution éclataient alors en France : Mad. de Beauharnais trouva son mari livré tout entier au premier mouvement libéral qui mit en feu bien des têtes raisonnables. Madlle de BERTIEX, condamnée à mort par le sanglant tribunal révolutionnaire, dut la vie aux sollicitations courageuses de Mad. de Beauharnais, qui elle-même protégée par les opinions bien connues de son mari, avait une sorte de crédit auprès des rois de sang qui étendaient alors leur sceptre sur la pauvre France. Mais cette révolution, vrai Saturne dévorant ses enfans, ne respectait rien de ce qui la heurtait, même légèrement. Une seule hésitation, quand on commandait quoique ce fût, devenait un crime et méritait la mort.

“ M. de Beauharnais, nommé général en chef de l'armée du Nord, fut accusé devant la Convention, et quoiqu'on était appelé à sa barre alors n'en sortait que pour aller à l'échafaud. Le général républicain fut jugé, condamné et décapité le 23 juillet 1794. Mad. de Beauharnais, qui avait été mise également en prison, demeura au Luxembourg jusqu'à la mort de ROBESPIERRE, attendant chaque jour l'arrêt de la sienne. Elle en sortit et retrouva ses enfans, HORTENSE et EUGÈNE, que des amis obscurs, mais vrais et dévoués, avaient recueillis chez eux, pendant la captivité de leur mère. Mad. TALIEN, alors toute puissante auprès du directeur BARRAS, le lui fit connaître, et ce fut là, dit-on, qu'elle rencontra le général BONAPARTE. Cette version, qui est la plus généralement répandue, n'est pourtant pas la véritable, à ce que je suis fondée à croire. Mais en voici une que je crois réelle.

“ Le lendemain du 13 vendémiaire, un jeune homme, presque enfant encore, se présenta chez le général Bonaparte, devenu commandant de la place de Paris, et lui demanda, avec cette hardiesse ingénue de l'enfance, de lui faire rendre le sabre de son père.

“ Quel était votre père ? lui demanda Bonaparte, en attachant sur le jeune homme un regard d'intérêt ; car sa physionomie pleine de feu et d'intelligence, en même temps que de bonté, lui inspirait une curiosité plus vive qu'il n'était susceptible de l'éprouver lui-même.

“ Mon père était le général Beauharnais, répondit Eugène . . . et deux larmes roulèrent de ses yeux sur ses joues rondes et roses.

“ Ah ! dit Bonaparte, celui qui mourut sur l'échafaud ! . . . puis comme s'il se fût repenti d'avoir prononcé cette parole, il tendit la main au jeune homme, et lui dit avec une bonté de cœur que lui

seul savait avoir quand il voulait ; “ Vous aurez les armes de votre père, jeune homme, et je veux être votre ami. Avez-vous toujours votre mère ? ”

—Oui, général.”

“ Bonaparte prit l'adresse de Mad. de Beauharnais, qu'il fut voir dès le lendemain, et retourna ensuite chez Barras ; mais il est faux que la connaissance de Joséphine et du général ait eu lieu chez Barras, comme on l'avait dit méchamment, et sur des données, je le répète, qui ne sont pas justes.

“ Bonaparte s'attacha fortement à elle, et l'épousa le 17 février 1796. Elle le suivit en Italie, où elle l'enchantait et adoucissait ses peines, lorsque le Directoire les rendait trop amères, par les entraves qu'il mettait à ses triomphes. Ce fut pendant son séjour à Milan, pendant ses courses dans quelques villes d'Italie, qu'elle essaya cette puissance souveraine qu'elle devait exercer plus tard sur le plus grand trône du monde.

“ Lorsque Bonaparte partit pour l'Egypte, Mad. Bonaparte se retira à la Malmaison, où elle passa presque entièrement le temps de son absence. Au retour du général, des raisons, qui ont été longtems contestées, amenèrent des paroles de séparation. Mad. Bonaparte, au désespoir, se trouva enfin avec Bonaparte, qui jusqu'alors avait refusé toute entrevue. Ses enfans, que Bonaparte aimait comme s'ils eussent été les siens, furent comme le lien qui les réunit, et Bonaparte retrouva le bonheur qu'il n'aurait jamais dû perdre.

“ Il est une classe d'individus en France qui doit être plus reconnaissante dans ses souvenirs que pas une de nous ; c'est dans le faubourg St. Germain qu'elle se trouve. Ce sont ceux qui s'étant fait proscrire en sortant de France, y étaient rentrés pour n'avoir d'obéissance ni de respect pour son gouvernement. Mad. Bonaparte fut parfaite pour eux ; leur fit rendre leurs biens, et même conserva leur vie. M. M. de POLIGNAC peuvent certifier de cette vérité.

“ Bonaparte aimait Joséphine avec une tendresse profonde ; cette tendresse ne peut être rendue par une autre parole, une autre expression que la sienne ; c'est dans ses lettres, publiées par la reine Hortense, qu'il faut lire et voir combien Joséphine était aimé d'amour de cet homme au cœur, à l'âme fortement trempés. Ces lettres sont un monument. La femme qu'on aime ainsi n'est pas une femme ordinaire.

“ Quand NAROLEXON devint le roi du monde, après en avoir été le héros, il voulut que cette couronne fût aussi posée sur le front de Joséphine. Je l'ai vue dans Notre-Dame, lorsque agenouillée devant le maître-autel, elle s'inclinait gracieusement devant cet homme, qui lui disait : “ Je te fais Reine parmi toutes les Reines, je te couronne Impératrice du plus grand, du plus bel empire du monde.”

“ Et il essayait sur la tête de Joséphine cette petite couronne qu'il plaçait lui-même au-dessus du riche bandeau de diamans qui ceignait son front ; on voyait qu'il était heureux de remplir cette mission au nom de Dieu, cette mission que lui-même aussi venait de remplir envers lui devant le chef de l'église.

“ Quelque temps après, Joséphine fut à Milan, pour être aussi couronnée et sacrée comme reine d'Italie. Ainsi une double couronne devait entourer la tête de la femme qui mourut pourtant méconnue, et éloigné de celui dont la vie cessa d'être heureuse ; dès qu'il l'eut abandonnée.

“ C'était une chose merveilleuse que d'admirer l'impératrice Joséphine, lorsqu'elle parcourait la galerie de Diane, ou la salle des maréchaux, un jour de grand cercle, aux Tuileries! . . . Où cette femme étonnante avait-elle appris la majesté royale? Jamais elle ne parut dans l'une de ces fêtes magiques de l'empire, vêtue à la fois avec la recherche asiatique la plus somptueuse, comme la plus élégante, sans exciter un bruit d'admiration, et d'admiration affectueuse ; car son sourire était doux comme son regard, caressait comme sa parole, en même temps que son air était majestueux et imposant. Je l'ai vue bien souvent dans ces grandes solennités, et toujours avec un nouveau charme.

“ Elle eut de doux momens, si les larmes vinrent ensuite ; d'abord le mariage de son fils Eugène avec la princesse de Bavière ; puis celui de sa nièce avec le prince de Bède. Il semblait que Napoléon fût heureux de son bonheur . . . Oh ! il l'aimait alors !

“ C'était rarement qu'il résistait à ses prières : elle mettait une grâce enchanteresse à dire une parole ; sa voix était naturellement harmonieuse, comme celle des créoles, et son air lui communiquait un pouvoir magique ; j'en vis un effet un jour, à la Malmaison. Un soldat de la garde avait été condamné à une peine très forte ; le maréchal Bessières voulait lui faire obtenir sa grâce ; mais l'empereur lui-même avait prononcé ; il n'y fallait pas songer, à moins que l'impératrice ne la demandât. Elle écouta le maréchal, reçut de lui les informations nécessaires, puis dit en souriant, avec sa douce voix : “ Je tâcherai de réussir.”

“ Quand l'empereur entra dans le salon, nous regardâmes toutes quelle expression prendrait sa figure. A mesure que l'impératrice parlait, son front devenait moins plissé et moins sévère . . . puis il sourit, leva vers elle son œil brillant, et la baisant au front : “ Eh bien, oui, pour cette fois ; mais ne t'y habitue pas . . . entends-tu, Joséphine ?”

“ Et Partirant à lui par sa taille, il l'embrassa de nouveau avec tendresse. Qu'avait-elle fait ? qu'avait-elle dit ? pourtant . . . rien . . . elle l'avait regardé, et avait prononcé deux mots . . . Eh ! bien, je le répète, il l'aimait alors ; il l'aimait d'amour bien profond.

“ Puis viennent les jours amers, les cruelles déceptions ! . . . Mais quelle est le cœur de femme qui n'en doit pas souffrir ? et quand ce mot *SOUFFRANCE* s'attache pour elles à l'affection, qui est la seule partie vulnérable de leur âme . . . oh ! alors cette souffrance devient torture . . . Et quelle dut être celle de l'impératrice Joséphine, le jour que Napoléon lui dit : “ Il faut nous séparer.”

“ Elle souffrit beaucoup, et pourtant elle ne mourut pas. Ah ! c'est qu'il faut bien souffrir pour mourir. C'est encore là une des conditions les plus funestes du malheur.

“ Les détails du divorce sont trop connus pour les répéter ici : je rappellerai seulement les belles paroles du prince Eugène, qui en sa qualité d'archevêque-chancelier d'état, fut chargé d'annoncer cette nouvelle au sénat.

“ Les larmes de l'empereur, dit le noble jeune homme, en retenant les siennes, qui retombaient sur son cœur, les larmes de l'empereur suffirent seules à la gloire de ma mère.”

“ Après cet acte de courage, l'impératrice se retira à la Malmaison. Là, elle vécut comme une femme élégante, dans une délicieuse demeure . . . Elle n'était pas calme, parce qu'elle avait une âme, et que cette âme était aimante ; mais elle avait de la résignation . . . Que veut-on de plus d'un cœur brisé ? . . .

“ Quand le roi de Rome naquit, quand l'héritier des trônes de Napoléon lui fut accordé par le ciel comme dernière et douce faveur de la fortune, alors l'impératrice eût un moment de bonheur qui la paya de toutes ses peines. “ Mon sacrifice sera du moins utile à la France, me disait-elle en me pressant la main, et me regardant avec des yeux remplis de larmes . . . Ah ! c'était de la joie sans doute ; mais à côté de cette joie était une peine amère, d'autant plus amère qu'il fallait la celer ; et cette peine était toute entière dans cette parole. “ Que ne suis-je sa mère !”

“ Lorsque les désastres de Russie arrivèrent, elle en fut certainement plus malheureuse que celle qui occupait sa place aux Tuileries. Elle pleurait avec larmes, avec sanglots, lorsqu'elle se trouvait dans la confiance de l'intimité avec l'une de nous. Un jour, je fus à la Malmaison ; elle était heureuse, mais émue, et ne pouvait parler. “ J'ai vu le roi de Rome, me dit-elle, et elle fondit en larmes . . . Jamais elle ne put me conter, ce même jour, les détails de cette entrevue ; ce ne fut que la semaine suivante qu'elle put le faire avec plus de calme. Elle aimait cet enfant comme elle aimait le prince Eugène, comme elle aimait la reine Hortense.

“ Enfin les dernières douleurs qui devaient compléter sa destinée de malheur se firent sentir à son âme déchirée : la déchéance de l'empereur, sa retraite à l'île d'Elbe, la frappèrent au cœur.

“ Pourquoi l'ai-je quitté, me disait-elle, en apprenant qu'il partait

seul pour son exil? pourquoi ai-je consenti à cette séparation? Je serais là pour le consoler au moins! . . .

“ J’étais chez elle, à la Malmaison, où j’avais déjeuné. . . C’était un jeudi, le 24 mai 1814. Elle se promena longtems avec moi et avec ma petite Joséphine dont elle était la maraine, et qui, bien qu’elle fût encore enfant, l’aimait avec tendresse. Elle se portait à ravir, et me parla longtems d’un échange de tableaux qu’elle voulait que nous fissions. J’avais un Schidone, qu’elle désirait échanger contre un tableau de RICHARD. “ Venez lundi déjeuner avec moi, me dit-elle; nous ferons notre affaire: dimanche, l’empereur de Russie et le roi de Prusse passent la journée ici; et je prévois une grande fatigue pour ce jour-là.”

“ Lorsque j’arrivai le lundi au perron du château, elle était déjà bien mal . . . le lendemain elle n’existait plus! Elle mourut le 29 mai 1814. Ses deux enfans étaient près d’elle.

“ Son corps fut déposé dans l’église de Ruel. Tout ce qui était alors à Paris suivit son convoi avec une religieuse et profonde vénération. Cette femme toujours bonne, victime de cette même bonté, et formant alors une opposition complète avec celle qui l’avait remplacée, méritait en effet les adorations et les larmes, non seulement de tout ce peuple dont elle avait été la reine, mais de cette même Europe dont tous les rois aussi avaient été si longtems à ses pieds.”

CHANSON

DES SAUVAGES DU CANADA.

(MR. BIDAUD.—La Chanson suivante des Sauvages du Canada, si on s’en rapportait à elle, établirait le fait qu’autrefois le Lamantin et le Mammoth existaient ensemble dans ce pays. Je vais en rapporter quelques fragmens, traduits du langage des Sauvages du Canada, qui la chantent encore, et qui la regardent comme une des plus importantes de leurs traditions. K.)

“ Un jour, le grand Manitou s’ennuyait au-dessus des nunges, dans le monde des esprits, parce que depuis longtems il n’était venu sur la terre, et qu’il ne savait pas ce qu’étaient devenues les créatures sorties de ses mains créatrices. Le grand Manitou est puissant et bon; il avait fait la lune, le soleil, les étoiles, la terre, les plantes et les bêtes, pour qu’ils fussent heureux; mais il se désinait de l’Esprit noir, qui n’aime que le mal.

“ Pour s’assurer par ses yeux de la vérité, il descendit sur la terre, au bord d’un étang; il vit dans les ondes transparentes une carpe, qui se promenait sur le sable doré. Aussitôt, il se changea en carpe, et se laissa glisser dans l’eau.

—Eh bien! ma chère amie, dit-il à la carpe, tu dois être très heureuse ici, car les eaux que tu habites sont limpides, et tu trouves abondamment des vermisseaux pour vivre.

—Moi heureuse! répondit la carpe; comment puis-je l’être,

quand je vois sans cesse à ma poursuite le brochet prêt à me dévorer ?

“Manitou poussa un soupir et sortit de l'eau. Il aperçut un bison qui paissait dans une savanne ; il se changea en bœuf et l'aborda.

—Mon ami, lui dit-il, tu dois être très heureux, car tu habites une savanne où l'herbe tendre te vient jusqu'au ventre, et tu es assez fort pour te défendre contre tes ennemis.

—Comment serais-je heureux, répondit-il, quand mes yeux sont constamment tournés vers la forêt, pour en voir sortir avec fracas le mammoth géant, qui se précipite sur mes frères et les dévore ?

“Manitou soupira et entra dans la forêt, où il rencontra un écureuil. Il se changea en écureuil, et grimpa sur l'arbre où le petit animal avait établi son nid.

—Tu dois être heureux ici, lui dit-il, car tu trouves en abondance les fruits dont tu te nourris, et ton agilité te sauve des bêtes féroces.

—Comment pourrais-tu être heureux, quand les arbres dénudés sont couverts de frimats, et que la volverenne (sorte de glouton) ou le lynx vient dévorer ma famille jusque sur les arbres les plus élevés ?

“Manitou soupira et suivit le bord du fleuve. Il aperçut une vache marine, paissant l'herbe du rivage, en portant son petit dans ses bras.

—Tu dois être heureuse, lui dit-il, car tu aimes ton enfant, et tu en es aimée.

—Je serais moins malheureuse, répondit la vache marine, si les lynx, les volverennes, les loups et vingt autres animaux carnassiers n'étaient sans cesse cachés dans les joncs pour surprendre mes enfans et les dévorer. L'hiver, lorsque les glaces renferment le fleuve, puis-je prendre mon mal en patience ?

“Manitou soupira et devint triste ; il se disposait à monter au ciel, lorsqu'il aperçut plusieurs animaux fort occupés dans la petite île d'un lac ; c'étaient des castors. Il s'approcha d'eux, se changea en castor, et leur dit :

—Eh bien ! vous êtes sans doute malheureux aussi, vous autres, car je vous vois obligés à travailler pour vous faire des cabanes qui vous abritent de l'intempérie des saisons, et pour amasser vos provisions d'hiver.

—Nous malheureux ! dit un des animaux de la troupe, pas du tout ; car le grand Esprit nous a doués de sagesse et de prudence.

“Manitou fut consolé ! Puisque, pensa-t-il, la sagesse et la prudence sont le bonheur, je veux faire des créatures tout-à-fait heureuses. Alors il aggrandit la cabane des castors, changea ceux-ci en hommes, augmenta leur dose de sagesse et de prudence, leur apprit à chasser les ours et les élans ; puis il leur dit : “Allez.” Ensuite Manitou remonta dans le monde des esprits, et leur dit : “Je suis content, car j'ai bien fait ce que j'ai fait.”

ETUDES LÉGALES,

ET HISTORIQUES, devrions-nous dire peut-être, car l'ouvrage de M. Doucet, dont nous voulons dire quelques mots, est bien moins une compilation diffuse de lois diverses, qu'une histoire, aussi amusante qu'instructive, de la législation, ou des législations religieuses, civiles et publiques des différents peuples de la terre, depuis les plus anciennement connus jusqu'à ceux qui existent aujourd'hui en corps de nation, ou qui forment des états indépendants, ou des colonies ayant des législatures particulières. Les lois des Juifs, des Perses, des Grecs, des Gaulois, des Romains et des peuples qui leur ont succédé dans les différentes contrées de l'Europe, Francs, Bourguignons, Goths, Lombards, Bretons, Allemands, Saxons, Danois, Normands, &c. sont passées en revue dans cet ouvrage, avec plus ou moins d'étendue, selon l'importance, qu'elles peuvent avoir, l'intérêt ou l'amusement qu'on y peut trouver. Les lois même, ou les coutumes des Sauvages de l'Amérique, et particulièrement, comme l'annonce le titre, des Hurons et des Iroquois, n'y sont pas oubliées. Mais la législation canadienne, ou les lois faites pour le Canada, tant sous la domination française que sous celle qui l'a remplacée, formeront la partie la plus considérable du livre, et pour nous la plus importante et la plus utile à consulter.

Quoique destiné, et en quelque sorte dédié aux jeunes gens qui aspirent à la profession d'avocat ou à celle de notaire, et pour eux un manuel aussi commode qu'utile, principalement à cause des nombreuses citations et du renvoi exact aux auteurs ou compilateurs des lois, statuts, réglemens ou coutumes qui y sont mentionnés, l'ouvrage de M. Doucet peut être de valeur pour presque toutes les classes de la société, et il n'est pas, à notre avis, de particulier tant soit peu aisé qui ne dût l'avoir sur ses tablettes, pour le consulter au besoin, et y trouver ou à s'instruire ou à se recreer.

Mais pourquoi, diront peut-être ceux qui n'entendent pas bien l'anglais, ou qui aiment mieux lire un livre quelconque dans leur propre langue que dans une langue étrangère, pourquoi l'auteur n'a-t-il pas publié son ouvrage en français, puisqu'il doit pouvoir écrire en cette langue aussi bien qu'en anglais? Cette question, nous nous sommes permis de la faire nous-même à M. Doucet, et sa réponse a été, qu'en effet sa première pensée avait été de publier d'abord son ouvrage en français, ou simultanément dans les deux langues; mais que les souscripteurs d'extraction, et de langue française (car le livre se publie par souscription,) s'étant trouvés en beaucoup moindre nombre que les Anglais, (chose étrange, mais assez commune en Canada), il a cru devoir se rendre d'abord au désir de ces derniers; espérant que dans l'intervalle, le nombre des souscripteurs canadiens augmenterait assez pour qu'il pût aussi, sans perte pécuniaire, leur donner l'ouvrage en leur langue. Et peut-être que

ces derniers n'auront rien perdu pour avoir attendu ; car comme, dans une seconde édition, on trouve ordinairement à corriger et à augmenter, l'auteur pourra donner à son livre plus d'étendue, ou une autre méthode, s'il le juge nécessaire ou convenable.

Nous ne pouvons donc que souhaiter, pour l'honneur et l'avantage de nos compatriotes d'origine française, que l'espérance *patriotique* de M. Doucet, (si l'on veut bien nous permettre l'expression,) ne soit pas déçue, et qu'il se voie bientôt en état de leur offrir en leur langue maternelle, un ouvrage où ils trouveront, nous aimons à le répéter,

..... "l'utile et l'agréable
Allant de compagnie et se donnant la main."

LES VOYAGES. (Suite.)

"~~Quelle~~ **Quelle** terribles que soient ces histoires, interrompt le vieux contre-maître GRIFFRINS, elles ne le sont pas plus que le naufrage du navire les *Six-Sœurs* : je vais vous le conter.

"Au mois d'Août 1823, le navire les *Six-Sœurs* quitta les Seychelles pour aller à l'île Maurice (île de France). Il y avait à bord l'ex-commandant de ces îles, quatre passagers et une quarantaine de Nègres, qu'on envoyait à Port-Louis, sous la licence du gouvernement, pour les y attacher à la culture. Le navire avait un chargement de coton. Trois jours après son départ, le feu se manifesta parmi la cargaison ; les progrès de l'incendie furent si rapides, qu'il fallut aussitôt se déterminer à abandonner le vaisseau ; noirs et blancs se précipitèrent dans la chaloupe : elle pouvait contenir tout au plus trente-cinq personnes. Lorsqu'elle fut pleine, ceux qui s'y trouvaient, voyant qu'elle allait couler bas, si l'on admettait une nouvelle charge, s'armèrent contre leurs malheureux compagnons, et les assommaient à coups de hache, lorsqu'ils approchaient de la chaloupe. Les premières personnes qui s'en étaient emparées, y avaient jetté quelques morceaux de viande salée, des grappes de bananes et un mouton. Avec ces faibles provisions, on se disposa à gagner la terre, qui était éloignée de 150 lieues. Le lendemain de ce funeste jour, la mer devint affreuse ; on s'attendait, à chaque instant, à voir s'engloutir la chaloupe, dont un excès de charge gênait et retardait la marche. On tint conseil : il fut décidé que le sort désignerait les victimes qui devaient être jettées à la mer pour alléger l'embarcation. Dans ce moment, deux Nègres, esclaves de madame MALLEFLE, une des passagères, la suppliaient de ne pas s'exposer aux chances du sort, disant qu'ils allaient mourir pour conserver sa vie et celle de ses deux enfans. *Maitresse*, disaient-ils, nous aimons mieux mourir et sauver vous avec petits maîtres à nous. Malgré l'opposition que Mad. Mallefle mettait à l'exé-

cution de cet acte d'une héroïque générosité, les Nègres se jetèrent à ses genoux, lui baisèrent les mains, serrèrent tour à tour les enfans dans leurs bras, se recommandèrent à Dieu, et s'élançèrent dans la mer, sur laquelle ils flottèrent longtems. Tant qu'ils apperçurent la chaloupe, ils ne cessèrent d'agiter leurs mains en l'air, en signe de dernier adieu à leur maîtresse. Cette scène déchirante fit une vive impression sur tous ceux qui en avaient été les témoins. Il fut décidé qu'on renoncerait au sort, et l'on se résigna à mourir ensemble. La mer devint plus calme, mais les provisions touchaient à leur fin ; on était réduit à une banane par jour.

“ Le jeune MALLEFILE, âgé de douze ans, voyant que sa mère ne pouvait plus allaiter son frère, ne mangeait que la pelure du fruit ; il en présentait l'intérieur à sa mère, en lui disant que cela lui donnerait des forces et du lait pour nourrir son petit frère Au bout de huit jours des plus cruelles souffrances, au moment où la rame échappait aux mains des malheureux naufragés mourant d' inanition, on découvrit la terre. . . . La chaloupe fut aperçue des hauteurs de l'île la Digue, une des Seychelles. . . . Le gouverneur l'envoya reconnaître, et les passagers des *Six-Sœurs* durent la vie à la sollicitude de ce digne commandant.”

Pour faire diversion à l'effet du récit de Griffiths, effet dont il était jaloux, le capitaine WARRENS reprit la parole.

“ Voulez-vous, dit-il, que je vous conte à présent ce que c'est qu'un diner chinois ? écoutez.”

A continuer.

LES BOIS DU CANADA.

L'EXPLOITATION des forêts canadiennes ne fut pas heureuse pour les Français, qui préféraient les parcourir en chasseurs. Faite plus en grand par les Anglais, elle ne profite ni à la colonie ni à la métropole autant qu'il serait possible de la leur rendre lucrative. Les bois qu'on emploie dans les constructions sont d'espèces diverses. Le chêne blanc croît dans les parties S. et O. du Bas-Canada, et plus abondamment dans l'autre province : il n'est pas rare, dans ce terrain d'alluvion, d'en trouver mesurant cinq pieds de diamètre à la base. On en tire les grosses pièces des vaisseaux. Le chêne noir, bleu ou de marais ; le rouge, ornement pour les parcs, défense pour les champs clos, sert notamment pour les tonneaux et boucauds. Le bouleau noir, (merisier), blanc, jaune ; l'orme de roc, de marais ; le frêne bleu, le cerisier blanc, le noyer ; le charme, le hêtre blanc, rouge ; l'érable frisé (ondé), tendre (vulgairement *plaine* ou *plane*), de roc, à sucre, œil d'oiseau (*birdseye*) ; bois dur ou de fer ; le cèdre blanc ; le rouge, qui croît bien dans les fles du lac Ontario, est très abondant dans le Bas-Canada. Le pin *spruce*, dont la tannerie fait une grande

consommation, le pin rouge, jaune, blanc, chifré, qui est rare dans la partie sud du Bas-Canada, est abondant dans la partie nord ; ainsi que l'épinette rouge, noire, dont on exporte de fortes parties pour l'Irlande.

Au temps des Français, l'exportation la plus considérable des bois du Canada ne dépassa point 150,000 francs. On ne tarda pas à reconnaître leur peu de durée pour la marine : ceux des Etats-Unis ne sont guère moins inférieurs au chêne de Dantzik, ou plutôt au chêne que la Vistule apporte de la Pologne dans ce port. En 1807, lorsque le blocus maritime eut comme exclu du continent européen le commerce britannique, de grandes quantités de chêne blanc et de pin jaune du nord de l'Amérique furent importées en Angleterre. Débité en planches pour la carène des vaisseaux, ce bois se détériora bientôt : il dura encore moins de temps employé sur les ponts. Une frégate, construite comme essai, avec le hêtre, le pin rouge et le chêne de la Nouvelle-Ecosse, fut hors de service dès 1812. Quinze frégates composées avec le pin rouge, trois avec le pin blanc, n'ont duré, celles-ci que trois ans, celles-là que quatre années environ. A l'exception du chêne vert, les meilleurs bois de l'Europe, par le seul contact avec les chênes blanc et rouge de l'Amérique du nord, se corrompent.

On continue d'abattre ces bois en hiver ; on les jette au flottage aussitôt que les lacs, le St. Laurent et ses affluens sont délivrés des glaces, sans les recueillir ensuite sous des hangars, ou sans les enfouir dans le sable, suivant le procédé employé dans nos grands ports de construction. En Norwège, où les sapins appartiennent aux paysans qui veulent en abattre, aussitôt que le prix est fixé avec le négociant qui s'est transporté dans les forêts, les troncs sont roulés dans la rivière voisine. Jusqu'au lieu d'embarquement la distance est souvent de 150 à 200 milles : ces bois n'y parviennent quelquefois que trois ou quatre ans après avoir été abandonnés au courant. C'est qu'ils restent arrêtés çà et là, s'accrochant les uns aux autres. Enfin, à Drammen, trois barrages en charpente échelonnés les attendent, sans les retenir tous ; car il advient parfois que ces barrages se rompent, et des milliers de pièces, entraînées à la mer, sont perdues pour les acheteurs.

Le *New-Monthly Magazine* cite l'importation faite dans le Royaume-Uni, en 1829, des bois des Canadas et des autres possessions du nord de l'Amérique, valant environ 640,000 liv. st. On ajoute : " Sous l'empire des absurdes tarifs auxquels sont soumises nos relations commerciales, nous ne pouvons guère tirer de la Norwège pour plus de 60 à 70,000 liv. st. de bois. Toutes les constructions publiques ou particulières faites dans la Grande-Bretagne avec les bois américains, ont plus ou moins souffert de leur substitution à ceux de Norwège."

La possession des colonies n'est pas sans conditions onéreuses :

les métropoles l'apprennent enfin. Puisse l'Angleterre, qui a comme accaparé ces établissemens, ne pas éprouver de plus grands dommages ! Son parlement discuta de nouveau, en 1832, un *bill* pour frapper d'une taxe le bois du Canada ; on exposa que les exportateurs de la Baltique retireraient des bénéfices deux fois au-dessus de ceux du Canada. Le *bill* fut repoussé par 236 voix contre 190. Le *Times* de Liverpool attribua ce rejet aux torys, ennemis du nouveau ministère. L'Amérique britannique en conserve des alarmes : privée de cette partie importante de ses exportations, comment parviendrait-elle à consommer les masses d'articles manufacturés que lui apportent incessamment les flottes du commerce anglais ? Elle n'a pas la puissance de la France, qui laisse encombrer ses ports des bois du nord, sans que les navires de la Baltique chargent en retour des produits de son industrie.

“ Mâtures du Canada ; ” c'est ainsi que le ministère de la marine vient d'annoncer la fourniture, pour trois années, des articles suivans : “ 145 mâts de hune, 205 miches et jumelles supérieures ; 40 autres inférieures (ou 390 pièces en pin jaune ; 900 épars, ronds de 6 à 7 palmes ; 1,800 manches (2,700 pces. en pin spince). ” Voilà le seul produit canadien que la France demande au pays qui fut la Nouvelle-France ! Mais ces bois sont-ils, comme on le répète, prompts à se corrompre ? Si les nouveaux habitans cessaient de détruire tous les arbres de leurs lots, des chênes et des pins âgés de moins d'un siècle, isolés, et jouissant mieux d'un air plus vif et d'un soleil chaud, vivant sur un sol asséché, n'acquerraient-ils pas les qualités qu'on leur refuse ? Il ne paraît pas que cette matière occupe jusqu'ici, autant qu'elle l'exige, et les sociétés d'agriculture et les parlemens des deux provinces.

Depuis 1820, l'exportation des bois du Canada pour les constructions navales et autres, a augmenté environ d'un quart. L'exploitation des forêts de la Nouvelle-Ecosse et du New-Brunswick restreint le commerce des bois du Canada . . . Les ports de Gaspé et de New-Carlisle ont augmenté leurs exportations pour les Etats-Unis. Quant aux Indes occidentales anglaises, elles tirent peu de bois du Canada. . . De petits greniers sont portés en Portugal, en Espagne et à Jersey. Cette île, jadis normande, commerce directement avec Québec, y expédie des vins, eaux-de-vie, et quelques autres articles de France.—M. ISID. LEBRUN,—*Tableau statistique et politique des deux Canadas.*

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

Tal, est le titre d'un nouveau journal de 40 pages in-8vo., et du prix de quinze schelins par année, qui doit paraître tous les mois. Nous n'avons pas besoin de dire que nous lui souhaitons tout le succès possible. Les talens abondent assez parmi les classes

éclairées de nos co-sujets d'origine française, pour soutenir la publication d'un ouvrage original de cette sorte, et il serait à propos qu'une généreuse émulation les portât à encourager une entreprise qui mérite de prospérer.—*Montreal Transcript.*

Cette semaine a paru le 1er numéro d'un journal français de sciences et de littérature, rédigé par M. BÉBAUD. Il est rempli d'excellents articles, tant originaux qu'extraits, et qui tous sont bien propres à augmenter les connaissances de la population, et à lui aider à se bien conduire dans les affaires de la vie. Nous apprenons avec plaisir que le nombre des abonnés est déjà assez considérable pour qu'on en puisse augurer le succès de cette nouvelle tentative d'établir une publication périodique en langue française, dans un pays où tant d'autres n'ont pu réussir.—*Messenger.*

L'Encyclopédie Canadienne. Tel est le titre d'un nouveau journal littéraire et scientifique qui vient de sortir de l'imprimerie de Mr. LOVELL, et qui est destiné à suppléer au besoin que fait certainement sentir le manque d'un moyen efficace de propager le goût de la littérature et des sciences parmi la population franco-canadienne. Nous nous sommes souvent étonnés, comme de quelque chose de singulier, que les descendans d'une race à imagination aussi vive que l'étaient, à n'en pas douter, les anciens Normands, eussent si peu à montrer en fait de littérature. Le défaut d'instruction dans la grande masse de la population, ne suffit pas pour rendre raison de ce fait, puisque ce n'est pas de cette classe généralement que la littérature attend son soutien, mais du petit nombre des personnes éclairées, et ces personnes se trouvent, pensons-nous, à Montréal et à Québec, aussi bien qu'à New-York et à Londres.

L'Encyclopédie Canadienne, dont nous avons sous les yeux le 1er numéro, contient un nombre d'articles instructifs et amusants, les uns originaux, les autres extraits. Il semble y avoir beaucoup de discernement dans le choix de ce qui y est inséré, et l'Editeur, M. BÉBAUD, est évidemment bien capable de s'acquitter de la tâche. Nous pouvons donc espérer que l'ouvrage réussira, et que les ressources du bel idiôme dans lequel les morceaux seront écrits, seront déployées avec toute l'énergie et tout le talent que peut fournir la province pour faire fleurir l'entreprise. Dans le fait, il ne pouvait pas y avoir, pour la publication d'un tel ouvrage, une époque plus opportune que la présente, où, au milieu des changemens politiques qui se font, il y aurait à craindre que sans un effort des Canadiens eux-mêmes, la langue que les anciens habitans ont apportée avec eux des bords de leur pays natal, la France, non seulement ne se corrompît davantage, mais même ne s'éteignît totalement; événement que (toutes considérations politiques à part,) nous ne désirons nullement de voir réalisé; et le seul moyen de l'empêcher se trouve

dans la publication d'ouvrages qui, comme le présent, écartant toute discussion politique, offrent un champ vaste à la réflexion, et qui, réunissant l'agréable et l'utile, sont les meilleurs compagnons que l'on puisse désirer.—*Morning Courier.*

Nous avons reçu et parcouru, quoique fort à la légère, le premier numéro d'un recueil périodique de variétés scientifiques plus spécialement en rapport avec l'état et les besoins de notre société, et nous devons dire que nous nous réjouissons beaucoup de son apparition, s'il a principalement pour but, celui qu'il annonce, de travailler à la conservation de notre idiome, et de propager en Canada des connaissances qui lui sont précieuses, en même temps qu'elles lui sont devenues nécessaires. Nous n'avons cessé nous même, depuis cinq ans, de faire appel à nos compatriotes pour la création d'un journal de ce genre, et assurément que personne n'est plus intéressé que nous à voir nos vœux couronnés. Si donc le journal de M. BIBAUD accomplit ses promesses, ce sera la conquête d'une nouvelle *toison d'or* pour notre pays.—*L'Aurore des Canadas.*

Un nouvel ouvrage vient de sortir de la presse de Montréal, sous les auspices de M. BIBAUD, l'Éditeur et Propriétaire, et ayant pour titre *L'Encyclopédie Canadienne.*

Il est dit avec vérité, dans la préface, qu'il est inutile de s'étendre sur la nécessité de la publication d'un ouvrage de la sorte en langue française. L'auteur parle avec regret de l'état peu florissant de la littérature dans cette colonie, de la négligence des Franco-canadiens à encourager des journaux consacrés aux arts et aux sciences, ou propres à répandre le goût de l'étude et de l'instruction.

Ce sont là des aveux pénibles pour un Franco-canadien ; mais il est plus sage et plus magnanime de reconnaître un défaut qu'on de chercher à le pallier, en déguisant le fait.

M. BIBAUD se sera acquis un droit à la reconnaissance des Canadiens d'origine française, s'il parvient à leur inspirer du goût pour un genre de littérature plus relevé que ce qu'ils sont accoutumés à glaner dans les étroites colonnes des gazettes, où les théories politiques usurpent trop souvent la place de sujets plus intéressants et dont la lecture serait plus profitable.

Les Français sont tenus par tous les motifs qui peuvent avoir de l'influence sur un peuple, d'encourager la circulation du journal littéraire et scientifique qui est maintenant offert à leur approbation. Le prix en est modique, le contenu varié, instructif et amusant ; et comme il se publie tous les mois, les incidens remarquables du jour y pourront être insérés.—*The Times.*

Nous avons reçu, la semaine dernière, mais trop tard pour en parler alors, le 1er numéro de *L'Encyclopédie Canadienne*, journal mensuel publié par M. BIBAUD. Cette publication, pleine

d'à-propos, nous a paru justifier son titre et tenir les promesses de son *Prospectus*. Les articles que contient le No. que nous avons sous les yeux nous semblent excellents de pensée et de style; les extraits sont faits avec intelligence et bon goût, et l'exécution typographique ne laisse rien à désirer. Nous souhaitons donc la bienvenue à notre nouveau confrère canadien, car c'est à nos yeux une œuvre éminemment utile et nationale, que de répandre parmi nos concitoyens le goût des sciences et des lettres, sources de gloire et de prospérité, quand elles ont la religion pour modératrice et pour guide. — *Mélanges Religieux*.

Extrait d'une lettre particulière, datée de St. .. le
12 avril 1842.

“MONSIEUR, — J'ai reçu avec beaucoup de plaisir le premier No. de l'*Encyclopédie Canadienne*. Ce doit être pour tout Franco-Canadien un sujet de véritable joie, (et je dirais de noble orgueil, si je ne craignais de blesser votre modestie,) de voir qu'il se trouve parmi eux des compatriotes qui veuillent bien consacrer leurs veilles à l'amusement et à l'instruction de la société, et contribuer, autant qu'il est en leur pouvoir, à faire disparaître cette nullité dont vous parlez dans votre prospectus, et dont la population d'origine française paraît être coupable, sous le rapport de tout ce qui se rattache généralement à l'éducation.

“J'espère que nous sommes sur le point d'atteindre une ère nouvelle, où nous n'aurons plus à nous faire le sanglant reproche de ne pas encourager, autant que nous le pouvons, les arts, les sciences et les lettres, et de ne pouvoir lutter, sous ce rapport, avec les Anglo-Canadiens. Il faut peu compter sur notre classe agricole, qui ne saurait avoir de goût pour tout ce qui regarde l'éducation en général, parce qu'elle n'en connaît pas encore le prix; mais j'espère qu'au moins tout ce qu'il y a de Canadiens instruits ne tirera pas en arrière, mais s'empressera d'encourager votre production.”

VARIÉTÉS.

LOUIS XV. ET LA COMTESSE DE PERIGORD.

LA comtesse de PERIGORD était aussi belle que vertueuse. Durant quelques excursions qu'elle fit à Choisi, où elle avait été invitée, elle s'aperçut que le roi (Louis xv) avait pour elle des attentions plus qu'ordinaires. Ses manières réservées, autant que respectueuses, et le soin qu'elle prenait d'éviter les regards et surtout l'entretien du monarque, ne suffirent pas pour éteindre la flamme qui s'allumait dans son cœur; et finalement, il lui fit tenir une lettre écrite dans les termes les plus passionnés. Cette vertueuse dame prit aussitôt sa résolution: la religion et l'honneur lui défendaient

de répondre à la passion du monarque, tandis que le profond respect qu'elle avait pour son souverain lui faisait un devoir d'éviter d'être pour lui une cause de malaise. Elle s'exila donc volontairement sur une terre qu'elle avait à Chalais, près de Barbezieux, dont le château était inhabité depuis près d'un siècle, et où il n'y avait d'habitable que la loge du portier. De là, elle écrivit au roi pour l'informer des raisons qui lui avaient fait quitter la cour, et elle y demeura pendant plusieurs années, sans se remonter à Paris. D'autres objets fixèrent l'attention de Louis XV, et il se trouva bientôt dans cet état de tranquillité auquel Mad. de Périgord s'était crue obligée de tant sacrifier. Au bout de quelques années, la dame d'honneur des princesses mourut; plusieurs dames illustres demandèrent l'emploi; mais Louis XV, sans répondre à leurs sollicitations, écrivit à la comtesse de Périgord: "Mes filles viennent de perdre leur dame d'honneur; cette place, Madame; vous est due, non moins à cause de vos éminentes vertus, que du nom illustre de votre famille." Ce roi donna par là une preuve que les hommes de mœurs les plus dissolues savent quelquefois apprécier et honorer la vertu dans les femmes.

UN TRAIT DE LA VIE PRIVÉE DE GEORGE IV.

IL y a un peu moins de 60 ans, c'est-à-dire vers 1783, le prince de Galles, depuis GEORGES IV, apprend qu'un officier de l'armée vient d'arriver d'Amérique, avec une femme et six enfans, et si dénué de moyens pécuniaires, que pour s'acquitter de quelques dettes criardes, il s'est déterminé à vendre sa commission, d'où doit résulter la ruine entière et prochaine de sa famille. Aussitôt, il écrit à son banquier qu'il lui faut £800, un certain jour, à certaine heure. La somme lui est apportée au jour et à l'heure marquée. Dès qu'il l'a reçue, il s'habille en simple bourgeois, et va la porter lui-même, de crainte de retard ou de méprise. Arrivé à la demeure de l'officier, qui était un taudis, près de Covent-Garden; on le fait monter à l'appartement occupé par la famille, qu'il trouve dans l'état le plus misérable. Peiné du spectacle qu'il a sous les yeux, non seulement il fait don des £800 à l'officier, mais il lui recommande de voir le colonel LAKE, rue . . . , et de lui donner de ses nouvelles de temps à autre; puis il se retire sans laisser connaître à la famille affligée à qui elle était redevable d'un secours si opportun. Cette anecdote serait probablement restée ignorée sans la curiosité du banquier, qui s'informa de la cause de l'empressement du prince à avoir la somme demandée; et apprit l'usage qu'il en avait fait.

MARIE-ANTOINETTE ET LE BARON DE BRETEUIL.

"BARON, j'ai une faveur à vous demander. — Madame, si la chose est possible, elle est déjà faite; si elle est impossible, elle se fera."

UNE ANECDOTE DU JOUR.

L'AUTRE matin (en Décembre dernier), un jeune homme vêtu avec une élégante simplicité, se présente chez un de nos plus célèbres peintres de genre, et demande au portier :

“ M. DECAMPS est-il chez lui ? ”

“ Oui, monsieur, répond le portier, il y est : peut-être même qu'il attend, pour sortir, un pantalon que j'ai là, et que je ne puis pas lui monter maintenant, vu que je suis seul dans ma loge. Si monsieur, qui est sans doute de ses amis, voulait avoir la complaisance de s'en charger et de le lui remettre ? ”

“ Moi ! répond le jeune homme, avec un mouvement de surprise. Puis, il ajoute en souriant : “ Volontiers ; ” et prenant le pantalon, il monte lestement et frappe à la porte de l'atelier. Le peintre vient ouvrir, et s'incline respectueusement, en disant : “ Ah ! monseigneur, je suis confus de l'honneur que me fait votre altesse ! ”

“ Rien de plus simple, mon cher Decamps, répond le duc D'ORLEANS (fils aîné du roi des Français) ; je viens voir où en sont les deux tableaux que je vous ai commandés. Mais d'abord, permettez-moi de m'acquitter d'une commission dont votre portier m'a chargé. Voici le pantalon que vous attendiez. ” C'est alors que le peintre fut véritablement confus ; mais son altesse royale trouvait la chose plaisante et en riait de tout son cœur. “ Je ne vous demande pas le secret, dit-il au peintre, en le quittant : racontez l'histoire du pantalon ; cela doit enrichir le joyeux répertoire de ces contes d'atelier qui m'ont si souvent diverti. ”

UNE SEANCE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

Thermomètre métastatique.—M. WOLFREDIN a présenté à l'Académie un thermomètre différentiel à alcool, qu'il désigne aussi sous le nom de thermomètre métastatique. Cet instrument est destiné à constater, avec la plus minutieuse précision, les plus faibles variations de la température. Ce nouvel instrument paraît devoir être un progrès et un perfectionnement obtenu sur le thermomètre différentiel à mercure, que le même physicien avait désigné sous le nom spécial de thermomètre métastatique. Le thermomètre à alcool permet d'observer, à la lecture directe, la millième partie d'un degré centésimal.

Diluvium Scandinave.—M. ELIE DE BEAUMONT a commencé la lecture d'un savant rapport sur les études géologiques, entreprises par M. DUROCHER, pendant la dernière expédition scientifique dans le nord de l'Europe. Ces études sont du plus haut intérêt. Nous nous bornerons pour aujourd'hui à rappeler quelques unes des observations les plus frappantes relativement à l'existence du *Diluvium Scandinave*. Ce phénomène consiste en dépôts arénacés d'une vaste étendue. Ces dépôts paraissent avoir été produits par une irruption extraordinaire des eaux. A ce

premier phénomène paraît se réunir celui de ces blocs erratiques, d'une masse gigantesque, et que l'on rencontre jettés çà et là sur le sol, à plusieurs centaines de lieues de distance des montagnes dont ils ont dû faire partie. Ce qui est surtout aussi extraordinaire, c'est l'état d'intégrité parfaite que présentent leurs arêtes et leurs angles, comme si une puissance supérieure les avait transportés à travers les airs, depuis le flanc des montagnes d'où ils furent arrachés jusqu'aux lieux où ils sont déposés maintenant.

Comment concevoir cette dissémination des blocs erratiques? On cherche à l'expliquer par une hypothèse qui, tout extraordinaire qu'elle paraît, ne manque pas cependant de vraisemblance. On a supposé qu'un froid excessif, à une époque reculée, dans ces contrées septentrionales, les avait couvertes d'immenses glaces, sur lesquelles les blocs erratiques, détachés des montagnes par suite d'un changement survenu dans la température, auraient glissé, et comme se servant à eux-mêmes de traîneaux, auraient voyagé de la sorte à une grande distance.

DECOUVERTE LITTÉRAIRE.

M. M. MANUEL, LE FLAGUAIS et TREBUTIEN, conservateurs de la bibliothèque de Caen, viennent de découvrir dans les papiers qu'on se disposait à vendre à la livre, un grand nombre de manuscrits inédits du P. ANDRÉ? ; auteur de *l'Essai sur le beau* ; une correspondance fort curieuse de FONTENELLE et de MALLEBRANCHE avec ce sivant ; une autre correspondance du P. André avec les P. P. HARDOUIN, PORE? ; DUTERTRE, &c. à la suite de laquelle les jésuites le firent enfermer à la Bastille ; enfin, un manuscrit autographe de l'abbé de SAINT-PIERRE, auteur du *Projet de paix perpétuelle*.

UNE DAME CANADIENNE PEINTRE.

Il y a environ deux mois, me trouvant au village de S. . . . , sur le St. Laurent, j'entre chez le Dr. B. . . . t, et je suis surpris d'y voir un nombre de tableaux et de portraits, les uns commencés, les autres achevés, en un mot, un atelier complet de peinture ; mais combien ma surprise n'augmente-t-elle pas, quand j'apprends que ces tableaux, ces portraits, ces peintures de fantaisie, sont l'ouvrage de madame B. . . . elle même ! Cette circonstance me porta à les examiner de plus près et avec plus d'attention, et je puis dire avec vérité que plus j'examinais et plus je trouvais sujet à admirer. Je ne parlai pourtant que du portrait, ou plutôt du tableau représentant une enfant d'environ un an, qui me parut être un morceau de peinture achevé ; tellement que, le tableau représentant l'enfant couchée, ou appuyée sur un oreiller ou un coussin, je crois, qu'à un certain éloignement, je l'aurais pris pour l'enfant même, ou que j'aurais pris l'enfant et le tableau pour deux jumeaux parfaitement ressemblants. Je vis

l'enfant et le tableau à côté l'un de l'autre, et la ressemblance me parut encore parfaite : pas la moindre différence perceptible entre le coloris du tableau et le teint de l'enfant ; parfaite similitude des cheveux, des yeux, des joues et de tous les traits du visage : les petites mains potelées du tableau aussi vivantes, en apparence, que celles de l'enfant.

Mad. B. a-t-elle pris quelque part des leçons de peinture, ou a-t-elle appris d'elle-même ce bel art ? C'est ce que je ne saurais dire présentement, quoiqu'il en ait été question lorsque j'ai admiré son travail. Si elle a appris d'elle-même la peinture, admirons son génie ; si elle l'a étudiée, disons que personne, qu'aucune femme surtout, n'a jamais mieux profité de leçons d'un maître habile. Ajoutons que notre pays, et souvent nos campagnes, recèlent des talens qui mériteraient d'être connus plus qu'ils ne le sont généralement.—M. B. d.

TABLEAU DES DISTANCES AUX SOURCES DE CALEDONIA.

Par eau,	en milles,		Par terre.
Montréal.		Montréal.	
Lachine,	9,	21,	St. Eustache,
Ste. Anne,	21, 30,	45, 24,	St. André,
Pointe Fortune,	30, 51, 60,	48, 27, 3,	Pointe Fortune,
Hawksbury,	12, 42, 63, 72,	60, 39, 15, 12,	Hawksbury,
L'Original,	5, 17, 47, 68, 77,	65, 44, 20, 17, 5,	L'Original.
Caledonia,	13, 25, 55, 76, 85,	73, 52, 28, 25, 13, 8,	Caledonia

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LES nouvelles désastreuses des Indes sont malheureusement confirmées : l'insurrection a éclaté dans l'Afghanistan, le 1er novembre, occasionnée principalement, selon quelques écrivains anglais par le fanatisme religieux, tandis que d'autres laissent appercevoir que l'esprit de vengeance dans les princes et les peuples, et le désir de recouvrer les provinces que la compagnie des Indes leur a enlevées dans des envahissemens précédents, ont été les premiers et les plus puissans motifs de leurs mouvemens hostiles.

Les premières victimes de l'insurrection furent Sir Alexander BURNES, son frère, et le capitaine BROADFOOT, du 44e régiment. L'Envoyé politique, Sir W. H. MACNAUGHTEN, voulant venger ces meurtres, il s'ensuivit des attaques et des combats, qui furent presque tous à l'avantage des Afghans, et qui occasionnèrent le découragement des troupes anglaises, et particulièrement des régimens indiens au service de la compagnie, et l'Envoyé, qui avait conseillé des mesures offensives, se vit forcé de consentir à une convention pour l'évacuation de l'Afghanistan et du Caboul, et

contenant, en plus de vingt articles, dit-on, d'autres conditions regardées comme humiliantes.

Le 22 décembre, Sir W. H. Macnaughten reçut un message d'AKBAR KHAN, second fils de DOST MOHAMMED (prisonnier de la compagnie), lui demandant une entrevue pour le lendemain matin. L'Envoyé britannique se rendit au lieu désigné, accompagné des capitaines LAWRENCE, TREVOR et M^cKENZIE. La conférence fut bruyante dès les premières paroles, Sir W. H. M^cNaughten rejetant fièrement les conditions exigées par les chefs Afghans; elle n'avait pas duré cinq minutes, dit une relation, qu'au signal donné, tous les officiers anglais furent saisis et montés à cheval derrière des chefs Ghilzis: l'Envoyé britannique résista et fut tué, ainsi que le capitaine Trevor, qui était descendu du cheval sur lequel il avait été placé.

Les troupes anglaises retraitèrent, suivies, entourées, et souvent attaquées par leurs ennemis. Des postes furent abandonnés l'un après l'autre; des otages furent demandés et donnés; le major PORTINGEN, remplaçant *pro tempore* Sir W. H. M^cNaughten, les capitaines LAWRENCE et M^cKenzie, et ensuite le général ELPHINSTONE, et le brigadier SKELTON, se donnèrent, ou furent retenus comme tels. Le brigadier ANCVETIL fut tué au passage de Jugdallak qu'il voulait défendre: le passage fut forcé, et, dit le narrateur, le désordre, la confusion, la dispersion, la massacre et la destruction s'en suivirent. Plusieurs officiers bien montés tentèrent de gagner Jellalabad; quelques uns parvinrent à trois ou quatre milles de cette ville, mais ils y trouvèrent la mort; le Dr. BRYDON seul parvint à y entrer, quoique couvert de blessures. Il n'y avait rien de certain sur le sort des autres 6,500 soldats et des 7,000 individus qui suivaient le camp: un grand nombre doivent avoir été tués, et les autres dispersés. On a publié les noms de 35 officiers comme ayant été tués au commencement de l'insurrection, mais on craint qu'il n'y en ait quatre fois plus de morts, vu le grand nombre de ceux qui ne se retrouvent pas. Un grand nombre de dames ont été faites prisonnières, et sont retenues comme telles ou comme otages. Le général SALE était à Jellalabad, avec environ 2,500 hommes, déterminé à s'y défendre, s'il était attaqué, jusqu'à la dernière extrémité.

Un correspondant du *Morning Herald* de Londres, paraît trouver la cause des désastres dont nous venons de donner un court résumé, dans le système de politique suivi par le gouverneur général qui vient d'être remplacé par lord ELLENBOROUGH, c'est-à-dire, dans l'esprit d'aggrandissement, se manifestant par des envahissemens et des conquêtes successives.

"De la politique qu'adoptera Lord ELLENBOROUGH, dit-il, au commencement de son règne, dépendra l'existence de notre empire dans l'Inde. Si le noble lord se conduit d'après les principes qu'il

a énoncés en laissant l'Angleterre ; s'il se détermine à retirer nos troupes en deçà de l'Indus, et à abandonner tout plan de conquête étrangère ; s'il se résout à suivre l'inverse de la politique de son prédécesseur, et à tenir l'armée de l'Inde dans les limites de l'Inde ; à tenir sur pied une force suffisante, mais non pas plus que suffisante, pour maintenir l'ordre parmi ses habitans ; s'il fait en sorte que les richesses de l'Inde soient employées pour l'avancement des arts de la paix, et l'augmentation du bien-être parmi ses habitans, alors il pourra, dans le cours d'un règne de quelques années, faire beaucoup pour remédier aux maux sans exemple que la politique de lord AUCKLAND a fait tomber sur nous, et s'acquerra, dans les annales de son pays, un nom aussi illustre que ceux des plus grands hommes d'état qui ont jamais existé. Si, d'un autre côté, il s'en rapportait à ceux qui, pour céler la part qu'ils ont dans la cause de nos présentes calamités, lui conseilleraient une nouvelle guerre contre les Afghans, alors il aurait complété le grand plan crayonné par son prédécesseur, et scellé la ruine de l'empire."

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

FAITS DIVERS, INCIDENTS ET ACCIDENS.

Canadiens du diocèse de Boston.—Depuis quelques années surtout, un grand nombre de familles canadiennes quittèrent leur pays pour aller chercher aux Etats-Unis un sort plus heureux. Quelques unes ne s'arrêtèrent qu'aux extrémités de l'Union, mais la plupart se fixèrent dans les divers petits villages qui bordent la frontière ; afin, pour ainsi dire, de ne pas perdre de vue le sol natal, la patrie, si chère surtout quand on vit chez l'étranger. Malgré la généreuse hospitalité dont les Canadiens jouissent chez nos voisins d'Amérique, il leur manque, dans bien des localités, la plus douce, la première des consolations, des prêtres pour leur donner des secours religieux, des églises pour y prier ensemble. Les Etats du Sud possèdent un grand nombre de prêtres parlant le français ; mais le Nord est bien loin d'être aussi favorisé. Le vaste diocèse de Boston, par exemple, n'a pas eu, jusqu'à ce jour, un seul prêtre français. Depuis longtems, des demandes répétées avaient été faites à NN. SS. de Montréal et de Boston, de la part des Canadiens de ce dernier diocèse : mais ces dignes prélats ne purent, malgré leur grand désir, les secourir selon leurs besoins. Enfin, la providence vient de leur venir en aide. Mgr. de Boston vient d'envoyer à Burlington le Rév. M. ANCE', prêtre du diocèse de Nancy, aussi recommandable par son zèle que par ses talens, avec mission de desservir de là Colchester, Milton, St. Albans, Swanton, &c., et tous les divers postes de ce diocèse où se trouvent des établissemens canadiens, et qui contiennent environ 2000 de nos compatriotes. Mais il leur manque encore une église catholique

française, et jusqu'à présent ils sont obligés de se réunir dans l'église catholique irlandaise. Pour obvier à cet inconvénient, ils se proposent, comme l'on sait, de bâtir une église à Burlington, comptant beaucoup sur les secours de leurs frères du Canada.—*Mélanges Religieux.*

Commerce du bled et de la farine.—Un de nos marchands, qui a fait une longue tournée dans l'Ouest, communique des faits importants par rapport au commerce des grains. Dans cette tournée, il a eu occasion de voir beaucoup d'endroits de l'intérieur, entre cette ville (Buffalo) et le Mississipi; et ce qu'il dit de la quantité de bled achetée avec des capitaux canadiens, ne nous a pas peu étonnés. A Chicagou, il y a dans les hangars 70,000 minots de bled, dont la moitié, sinon plus, a été achetée par des Canadiens, ou pour des Canadiens. A Michigan-City, St. Joseph, Miles, Milwaukee, et dans les petites villes de l'intérieur, il a trouvé qu'il en avait été acheté de grandes quantités, pour le même compte et la même destination, et cela avec de l'argent sonnante, des fonds de l'Est, et des traites, au prix de 75 à 83 cents par minot, suivant les localités et les facilités pour l'embarquement futur. Cette immense quantité de grain passera par le canal Welland, sera convertie en farine, et transportée comme produit de la province dans le Royaume-Uni, où elle ne paiera qu'un très faible droit d'entrée, au grand détriment de notre commerce et de nos travaux internes.—*Journal Américain.*

Industrie Canadienne.—Il y a maintenant à la Baie St. Paul, sur les chantiers, quatre vaisseaux en construction; un appartenant à MM. Olivier BLAIS et Alexandre TREMBLY, jaugeant 160 tonneaux, et dont la construction est conduite par M. Jean Bte. DUSSAULT, charpentier de Québec; un autre appartenant à MM. Thomas POTVIN et Eucher LAROUCHE, jaugeant 130 tonneaux, et dont la construction est conduite par M. Louis HERON, charpentier, de la Baie St. Paul; et les deux autres appartenant à M. Benjamin SAYARD, dont l'un jaugeant 250 tonneaux, et l'autre 300, et dont la construction est conduite par M. Abraham PERRON, charpentier, de Québec. Tous ces vaisseaux doivent être lancés dans le mois de mai prochain.—*Le Canadien.*

Nouveaux Vaisseaux.—Le 12 de ce mois, un beau navire, du port de près de 500 tonneaux, appartenant à l'hon. John MOLSON, a été lancé à l'eau, de la rive gauche de la rivière Richelieu, vis-à-vis de la ville de William-Henry (Sorel). Le tems était beau, et la foule de spectateurs en conséquence considérable. *Sarah* est le nom qui lui a été donné.

Le nouveau bateau à vapeur *Montreal*, appartenant à M. John TORRANCE & Cgnie, est à la Croix, recevant son mécanisme.

C'est un vaisseau de belle apparence; il commencera à voyager régulièrement entre Québec et Montréal, dans le mois de juillet.

La frégate à vapeur *Sydenham* est presque achevée. Son Excellence, Sir Charles BAGOT, s'y embarquera pour se rendre à Halifax, après son arrivée à Montréal.—*Herald*.

Il a été lancé ce matin, du chantier de M. MUNN, un navire qui a été nommé *Douce Davie*, et du chantier de M. VIDAL, un autre qui a reçu le nom d'*Eagle*. Ils vont tous les deux charger à Montréal.—*Gazette de Québec du 26*.

Contretems.—La Gazette de Bytown annonce qu'une grande partie des bois préparés pendant l'hiver ne pourront pas être descendus cet été, les eaux n'ayant pas été suffisamment élevées par la fonte des neiges sur les affluens de l'Ottawa.

Annonces.—Mgr. M. POWER, V. G. et Curé de Laprairie, vient de recevoir de Rome des bulles en date du 17 décembre dernier, qui l'élèvent à la dignité d'Evêque de la partie occidentale du Canada; laquelle partie est érigée en Diocèse indépendant, par un bref de la même date. Sa Sainteté laisse au nouvel Evêque la liberté de choisir le lieu de son siège épiscopal, et il n'en prendra le titre que lorsqu'il se rendra dans son diocèse.

Le sacre de Mgr. Power aura lieu à Laprairie, le dimanche 8 de Mai prochain. NN. SS. les Evêques de Montréal, de Kingston et de Sydime y assisteront. Mgr. de Kingston sera l'Evêque consécrateur.

Le Mardi suivant, 10 Mai, Mgr. Power bénira la première pierre de la *Maison de la Providence*; MM. du Clergé en particulier, et les fidèles du diocèse en général, sont priés d'y assister.—*Mélanges Religieux*.

Accidens.—Vendredi de la semaine dernière, une petite fille de cinq à six ans, enfant de feu D. CAMPBELL, d'Elmsley, tomba dans une chaudière qu'on venait de remplir de sirop d'érable bouillant. Elle est morte le surlendemain, dimanche.

Mardi dernier, un bel enfant, fils de feu John M^cCULLUM, de Drummond, but d'abord de la bière, et ensuite du *whiskey*, à la sollicitation de deux autres petits garçons, ses camarades. Il se trouva tellement enivré, qu'il fallut le porter à la maison voisine, où il tomba dans un assoupissement profond. Ce fut vainement qu'on tenta de le réveiller et de le rappeler à la vie; il mourut vendredi soir.—*Bathurst Courier*.

Le 26, entre 7 et 8 heures du soir, M. VIDAL, qui le matin avait lancé un vaisseau à l'eau, se rendit à son bord, et alla ensuite sur celui que M. MUNN avait aussi lancé le même jour. Malheureusement, en voulant descendre de ce dernier, il tomba à l'eau; et se noya.

NAISSANCES, MARIAGES, DECES, COMMISSIONS.

NES : à Montréal, le 4 de ce mois, à J. B. MELLEUR, Ecr. M. D. un fils.

Au même lieu, le 12, à M. P. L. MORIN, Architecte, &c., un fils.

Aux Trois-Rivières, le 15, à Henry B. HUGHES, Ecr., une fille.

A Montréal, le 16, à E. R. FÀÈRE, Ecr., un fils.

Au même lieu, le 22, à François PERRIN, Ecr., un fils.

MARIES : A St. Charles, le 4, M. F. Modeste LEMIRE, à Dlle. Mary Rosamund RICHARDSON.

A Montréal, le 18, George D. WATSON, Ecr., à Dlle. Louisa WURTELE.

Au même lieu, le 26, M. François TULLOCH, à Dlle. Marie Félicite BURN.

DECES : A Châteauguay, le 2, Dlle Sophie COUILLARD, âgée de 18 ans.

Au Lac des deux Montagnes, le 3, Dlle DUCHARME, âgée de 10 ans; dernière; fille de D. Ducharme, Ecuyer.

A Ste. Marie de Mounoir, le 8, M. Léon GARIEVY, âgé de 36 ans.

A St. Paul de la Valtrie, le 11, Dlle Louise Léopoldine PARTNAY, âgée de 11 ans et 7 mois.

A St. Jean, le 21, M. James E. MOTT, âgé de 36 ans.

Le même jour, au Côteau du Lac, Dlle Zipay Simpson Roebuck, enfant de Henry ROEBUCK, Ecr. âgée de 7 ans et 2 mois.

A Québec, le même jour, à l'âge de 78 ans, Dame Elisabeth ———; veuve de feu Jocelyn WALLEU, Ecuyer.

A Burlington, Vermont, le 22, à l'âge de 54 ans, Dame Clarissa ADAMS, veuve de feu Phou. Horatio GATES, négociant, &c. de Montréal.

A Québec, le 24, Dame veuve P. SEGUIN, âgée de 54 ans.

COMMISSIONNES : L'hon. Sir James STUART, Baronet, Député Gouverneur dans cette partie de la province appellée ci-devant Bas-Canada; et Président de la Cour d'Appel pour cette même partie.

L'hon. Edward BOWEN, Président de la dite Cour pour les causes en appel des Districts de Montréal, Trois-Rivières et St. François, où l'hon. Sir J. Stuart ne pourrait pas siéger.

L'hon. Jean Roch ROLLAND, Président de la dite Cour, dans les cas d'appel de la Cour du Banc du Roi de Québec, où l'hon. Sir J. Stuart ne pourrait pas siéger.

Les honbles. Ed. BOWEN, J. R. ROLLAND, John STEWART, Andrew W. COCHRAN, Hugues HENEY, George PEMBERTON, et Louis PANET, membres du Conseil Exécutif de S. M. pour la province de Canada.

George VANFELSON, Ecuyer, Avocat, premier Commissaire, et John Samuel McCORD, Ecr. Avocat, et Nicholas Benjamin DOUCET, Ecr. Notaire, Commissaires adjoints, pour s'enquérir de l'état des lois et autres circonstances relatives à la tenure seigneuriale dans la partie de la province ci-devant nommée Bas-Canada.

André Romuald CHERRIER et F. X. BUREAU, Ecuyers, Avocats et Procureurs.

John Vandal HAM, Felix MESNARD, Chs. Timothée DURÉ, F. X. MAYRAND, et Solyme MARQUIS, Ecuyers, Médecins, Chirurgiens et Accoucheurs, dans le ci-devant Bas-Canada.

M. M. Henry R. GOODMAN et Charles RATRAY, Médecins, Chirurgiens et Accoucheurs dans la province de Canada.

M. Ant. Théophile GAUTHIER, Notaire pour le ci-devant Bas-Canada.

Paschal P. RUSSELL, Ecuyer, Député Collecteur au port de Philipsburg, dans le District de Montréal.

Joseph BOURNET, Ecuyer, Avocat du Barreau de Montréal; a été élu Conseiller de Ville, en remplacement d'Hypolite GUY, Ecuyer, démissionnaire.